AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans.

SAMEDI, 25 JANVIER 1851.
La troisième Représentation de
LE PROPHETE,
Grand opéra en cinq actes et neuf tableaux, de MEYERBEER.

DIMANCHE, 26 JANVIER 1851.
La première représentation de:
LA VIE DE BOHEME,
Pièce en cinq actes, de BARRIERE ET HY. MARGER.
☞ On commencera à 6½ heures.

Théâtre des Variétés.

VENDREDI SOIR, 24 JANVIER 1851.
Deuxième semaine—Quatrième representation de H. PLACIDE.
VILLAGE DOCTOR, Drame.
Dr. Bocom, H. Placide.
DEUX DIVERTISSEMENS. Le spectacle sera terminé par L'ANATOMISTE, comédie.

GALERIE DES BEAUX ARTS, DE L'UNION.
N° 13, RUE ST-CHARLES, AU [illegible].
Exhibition de Peintures de choix, anciennes et modernes.
Des plus grands maîtres.

AFIN de donner plus d'extension au goût des beaux arts, M. Galvani s'est empressé de prendre des arrangements avec un amateur récemment arrivé et se rendant au Nord avec une magnifique collection de TABLEAUX. Cette collection contient plusieurs chef-d'œuvres de peinture et afin de donner une impulsion plus grande au developpement de cet art à la Nouvelle Orléans, M. Galvani a pris les résolutions suivantes:

Quinze beaux tableaux de choix seront divisés en lots, et chaque visiteur recevra un billet qui lui donnera la chance de gagner un de ces lots. Les dits billets seront numérotés par ordre, et les tableaux devant être mis en loterie seront exposés plus tard dans quelque lieu public.

☞ PRIX D'ENTRÉE—50 cents; billets de famille pour la saison $2.

Les billets simples auront droit à une chance, les billets de famille à deux. Toutes personnes ayant déjà pris des billets de saison auront droit à deux chances en payant le prix d'admission simple.

Cette distribution gratuite de tableaux aura lieu le 1er mai prochain, sous la surveillance des personnes excessivement respectables et les numéros qui auront gagné les prix seront publiés pendant une semaine dans les journaux de la ville.

N. B. Attendu que les billets seront numérotés, les porteurs devront les conserver soigneusement, car nul tableau ne sera délivré à moins que le billet ne soit présenté.

La galerie est ouverte tous les jours et tous les soirs. 14janv

Académie de Danse et de Politesse Sociale.
Rue Bourbon, No 99, entre Saint-Louis et Conti.

MONSIEUR DEVOTI informe respectueusement les familles et les chefs d'institutions, ainsi que les dames et messieurs de la Nile-Orléans, que son école est ouverte depuis le 4 courant.

M. D. démontre son art dans le style le plus parfait et le plus artistique, en suivant les méthodes des académies de France et d'Italie. En un mot il enseigne la politesse sociale, l'élégance, l'aisance dans le port, etc., d'après l'étiquette suivie dans les sociétés les plus haut placées et les plus fashionables.

Toutes les danses, telles que: pas nouveaux, quadrilles, polka écossaise, mazurka, redowa, danses de fantaisie, nationales, etc. — Valses, telles que glissades, de Cellarius, espagnoles, à cinq temps, etc.

N. B.—Les parents sont invités à assister aux leçons et à juger par eux-mêmes de la bonté et brièveté de la méthode suivie par M. D.

Des cours ont lieu comme suit: pour les demoiselles et les jeunes garçons, le mercredi à 4 heures, P. M. et les samedis, à midi.

Pour les jeunes gens, les mêmes jours à 6 heures et demie P. M.

Prix: Classes, deux leçons par semaine, par mois, $6.

Les leçons particulières, dans les institutions ou à résidence dans les familles, même prix.

S'adresser à l'Académie ou à la poste.

M. D. donne deux leçons par semaine au *Jenny Lind's Hall*, à Lafayette. 13 déc

Ecole de Danse.

No. 15 rue Union, entre Carondelet et St-Charles.

MADEMOISELLE JULIE VINCENT annonce aux dames et messieurs de cette ville, qu'elle va ouvrir son ACADEMIE DE DANSE dans la salle rue Union No. 15. Toutes les danses les plus nouvelles pour cet hyver seront enseignées. Mlle Vincent donnera toutes les deux semaines un BAL D'ENFANTS, et les deux autres semaines un bal pour les élèves de la première classe.

PRIX—Pour 12 leçons données à l'école, $6; en classe privée de 4 ou 6 élèves, $8 chaque, pour 10 leçons. Pour une ou deux personnes $1 par leçon.

On peut voir Mlle Vincent à toute heure à son Académie de Danse, les mardi, mercredi et samedi, à 4 heures pour les demoiselles, et à 8 heures pour les messieurs. L'école commencera le 11 novembre. 26 oct—4m

Salle du Globe.

Encoignure des rues St-Pierre et St-Claude. Près du Vieux Bassin.

LE public est prévenu que l'ouverture de cette SALLE aura lieu le samedi 19 octobre, et qu'il y aura BAL MASQUÉ à dater de ce jour jusqu'à la fin de la saison des amusemens.

Les jours de bal seront annoncés comme précédemment, par des affiches posées aux encoignures et aux lieux publics.

Il y aura un bel orchestre dirigé par un chef réputé, et les valses, les polkas et les contredanses les plus modernes seront exécutées.

Près de la salle de bal se trouvera un SALON où l'on servira toute espèce de liqueurs et de rafraîchissemens. Egalement, un RESTAURANT sous la direction d'un excellent maître-cuisinier.

Cinq officiers de police designés par le Recorder, maintiendront le bon ordre durant le bal.

Les port d'armes sera strictement défendu.
S. VIOSCA, Propriétaire.
A. WHITLOCK, Directeur. 12 oct

ECOLE DE DANSE.

M. P. CLISSEY a l'honneur d'annoncer qu'il rouvrira ses classes de danse lundi, 4 novembre, au No 6, rue Carondelet, entre les rues du Canal et de la Commune. Les élèves y apprendront les danses les plus en vogue, telles que

Quadrilles français, Polka et Mazurka,
Valse à deux temps, Walse, Polka allemande
Valse à trois temps, La Redowa,
Polka de salon, Polka écossaise.

M. Clissey se charge d'enseigner ces danses diverses en un cours de quinze leçons.

☞ Classes particulières pour dames et messieurs chaque jour, ce dont à deux heures.

☞ Classes d'enfans, mardi et jeudi, de trois heures jusqu'au soir.

☞ Classes pour messieurs, chaque jour, de six heures et demie jusqu'à dix heures du soir.
4 nov—6m

Vin de Champagne
Des marques: Pelican et Aigle.

LES soussignés ayant été nommés seuls agents en cette ville pour la vente des deux marques célèbres de vin de champagne ci-dessus, dont la qualité ne le cède à aucune autre, en auront constamment en magasin un approvisionnement en bouteilles et demi bouteilles.
QUEYROUZE & LANGSDORFF,
7janv—6m Nos 13 et 15, rue St Louis.

EN débarquement du navire Mount Washington de Bordeaux:
60 caisses de 12 flacons prunes sèches.
10 do de 12 boîtes transparentes, etc.
10 do pâtés truffés, quarts de boîtes.
10 do fruits au jus de Kidel.
10 barils vinaigre blanc, à vendre par
O. VALETON & CO.,
14 déc 25, rue Tchoupitoulas.

DIVERS—800 caisses pétards, 1,500 caisses raisins en boîtes et demi boîtes, 300 barillets raisins, 40 caisses prunes sèches en paniers, 7,000 boîtes, demi et quarts sardines, 800 boîtes et demi boîtes petits pois, 40 caisses fromage de Gruyère, 250 douzaines bonards, 85 barriques porter de Londres et Ale pale, à vendre en magasin par
O. VALETON & CO.,
10déc 25 rue Tchoupitoulas.

SARDINES—1000 boîtes—1780 demi do; 800 quarts do sardines marque Rodel, en débarquement du navire Mount Washington, à vendre par
O. VALETON & Co.
18 déc 25, rue Tchoupitoulas.

CHAMPAGNE—Au drawback—100 paniers champagne supérieur, ayant droit au drawback, à vendre par O. VALETON & Co.
18 déc 25, rue Tchoupitoulas.

A. BLACHE.

ENCANTEUR,
No 39, rue Vieille Levée.

Seul agent des marques suivantes

Eau-de-vie marque de New-York,
Genievre do New-York,
Rhum do de Barataria,
Rhum do de New-Orleans,
Savon de P. K. Barnes & Co, No 1 et 2.
4 juin—1 an

VINS en caisses supérieurs—14 caisses de 25 bouteilles Chateau Lafitte 1841, marque Nathl. Johnston et fils, 40 caisses de 25 bouteilles Chateau Larose, 10 do de 50½ do do, 18 do de 25 do Branne Mouton, 6 do de 50½ do do; 63 do de 30 bouteilles St Julien supérieur 1841; 10 do de 18 do Haut Sauterne supérieur. THOMAS PINET & Co.,
7janv 29, rue Conti

N. BRADNER SMITH,
Marchand Commissionnaire, 89, rue Gravier,

ACCEPTE une commission pour prendre des actes et représenter des absens, pour administrer des sermens, prendre des témoignages, recueillir des preuves. Il tient ses pouvoirs des gouverneurs des Etats suivans, savoir: MAINE, NEW-HAMPSHIRE, VERMONT, RHODE-ISLAND, CONNECTICUT, NEW YORK, NEW-JERSEY, PENNSYLVANIE, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE, CAROLINE DU SUD, CAROLINE DU NORD, ALABAMA, MISSISSIPI, FLORIDE et TEXAS. 25avril—1an

REÇU par le navire Arcadia, du Havre—200 têtes de Pavots très grosses.
200 kilots racine de Guimauve,
30 do do Lapenaire,
50 do Tilleul,
50 do fleurs de Guimauve,
5 do racine de Chicorée,
5 do semence de Phellendrum,
200 boites Pastilles de Vichy,
200 flacons Pilules de Vallet,
50 kilots charpie française,
3 douz. canules courtes en gomme,
6 do pese-liqueur, 6 douz pese-lait,
200 bouteilles chlorure de Labarraque véritable,
200 do Elixir Anti-Glaireux,
500 grammes Valérianate de fer,
4 do Iodure de fer,
4 do nitrate d'argent fondu et cristallisé,
à vendre par P. CUSACHS,
14 jan Enc. Conde et St-Philippe.

EN débarquement du navire Oscar, venant de Bordeaux,
86 barriques vin rouge St-Julien Medoc
40 do do Bourg,
20 do do St-Estèphe,
30 demi barriques vin blanc Haut Sauterne
80 caisses vin rouge Larose Medoc,
100 do do Chateau Berne,
50 do do do 248 bout.
200 do do St-Julien Médoc,
310 do do Cantenac Médoc,
100 do do Pauillac do,
100 do do Margaux do,
100 do do St-Estèphe do,
100 do do St-Laurent do,
214 do vin blanc Haut-Sauterne,
105 do do Haut-Barsac,
40 demi-barriques vinaigre blanc,
36 huitièmes cognac Union Brand,
10 quarts-pipes eau-de-vie Rochelle,
50 huitièmes do Alexandre Seignette.
A vendre à prix très modérés, par
27 déc A. CARRIERE, 25, Vieille Levée.

B. TATOUT & Cie.,
Encoignure Toulouse et Chartres,

VIENNENT de recevoir par divers navires, un assortiment de marchandises, telles qu'une grande variété de jouets d'enfants, poupées, habillées en pan à, boites de fantaisie, acajou et palissandre, bonneterie et gants de toute description, agrafes, St Alexandre, aiguilles et galons, peignes à cheveux, démêloirs et fins en ivoire, couverts, fer battu, métal et mécanique à ailettes, couteaux de poche et de table, manche ivoire, cartes à jouer et papier à écolier, encre, plumes, crayons et papier à lettre, vaillances, capsules et épingles assorties, bretelles, dentelles et fil coloré en bobines, fil patenté, soie, bleu, écru et le coton divers, savon, Mailly, transparent et autre parfumerie. Aussi—Une grande variété d'autres articles, etc. 18déc

Costumes, pour bals, COSTUMES!

M. [illegible]ELCROIX a l'honneur d'informer [illegible] nombreuse clientèle, que [illegible] étant en France, il vendra cette année, [illegible] défaire, son bel assortiment de [illegible] COSTUMES A CARACTERES, DE FANTAISIE, D'ENVIRON &c., aux prix [illegible] l'habitude de les louer. Il invite les amateurs à venir les visiter et s'assurer par eux-mêmes qu'ils pourront se satisfaire à des prix extrêmement minimes.

☞ Ces costumes [illegible] exposés rue d'Orleans, No 73, entre Dauphine et Bourbon, près le théâtre, où on pourra les visiter tous les jours, jusqu'à huit heures du soir. 12janv—1m

Les Salons de Daguerréotype
No 93, rue du Camp, Bâtisse Shif,

SONT actuellement ouverts pour la réception des visiteurs qui sont respectueusement invités à venir examiner la grande collection de portraits.

Ces salons ont été magnifiquement meublés, et rien n'a été épargné pour satisfaire les habitués.

Par [illegible] excellente combinaison de la lumière, venant [illegible] en lumière, et par le nouveau procédé chimique qu'il emploie pour préparer les plaques, les portraits sont tirés dans un court espace de temps (seulement quelques secondes) et avec une ressemblance parfaite.

Il fournit aux prix des manufactures, des médaillons emaillés et gravés, de l'or [illegible] plus fin et d'un joli goût, propres à y enchâsser des miniatures.

Les artistes peuvent se procurer chez lui, tous les articles en usage pour le daguerréotype, aux prix de New-York. E. JACOBS,
10 jan—6m 93, rue Camp, Nlle-Orléans

CLASSES DE SOLFEGE.

M. ELIE, premier violon du Théâtre d'Orléans, vient d'ouvrir ses classes de solfège.

Elles sont tenues, les lundi, mercredi et vendredi, de chaque semaine:
De 4½ heures à 5½ pour les demoiselles;
De 5½ heures à 6½ pour les garçons.
Le cours est fait d'après la méthode de B. Wilhem. Prix, trois piastres par élève.
4déc—3m No. 351, rue Dauphine

Mme Trautmann,
Modiste en Robes et Chapeaux,
155, RUE DE CHARTRES, ENCOIGNURE TOULOUSE.
Etoffes pour robes et chapeaux.
Articles de modes et de fantaisie. 17 dec.—a

Mme LUSSAN

PRÉVIENT sa clientèle ainsi que le public, qu'elle a transporté son MAGASIN DE MASQUES, rue Royale, No. 169. Elle a toujours en main un bel assortiment de costumes nouveaux pour dames et pour hommes, qu'elle loue pour bals de société, à des prix modérés. Elle se charge de faire les costumes sur commande tant pour enfants que pour grandes personnes. 19 déc

EN GROS ET EN DETAIL, aux prix de Paris.

PARFUMERIE DE PARIS.
L. BUSSY,
Manufacturier de Parfumerie fine, et de Savon de Toilette, a sa manufacture et son magasin rue de Chartres, No. 192, entre Conti et St. Louis
2 déc—1an

PORTRAITS AU DAGUERREOTYPE
No 1 RUE DU CAMP
F. MOISSENET

PROCLAMATION
Par Joseph Walker, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

ATTENDU que Valmont Soniat Dufossat, shérif de la paroisse de Jefferson, et collecteur des taxes de cette dite paroisse, s'est adressé à moi pour la cancellation de l'obligation suivante, à savoir:

Une obligation de quarante-quatre mille six cent quatre-vingt dix-sept piastres, souscrite par lui comme principal, conjointement avec Amélia Delassize, veuve de feu Robert Avart, comme sécurité, en date du 31 décembre 1849;

En conséquence, la présente est pour donner avis à toute personne intéressée d'avoir à présenter par écrit, au bureau du Secrétaire d'Etat, à Baton-Rouge, dans les quatre-vingt dix jours qui suivront la publication de la présente proclamation, les raisons pour lesquelles ledit bon ne serait pas annulé.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat dans la ville de Baton Rouge, ce 20ème jour de décembre de l'an de grâce 1850, et la soixante-quinzième de l'Indépendance des Etats Unis.
JOSEPH WALKER.
Par le Gouverneur,
CHARLES GAYARRÉ,
Secrétaire d'Etat. 23 déc—30f.

PROCLAMATION
Par Joseph Walker, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

ATTENDU que j'ai été instruit d'une manière authentique qu'un meurtre a été commis vers le 1er novembre 1850 par William Foster sur la personne d'un nommé Clément Nicaise;

J'ai jugé à propos de lancer cette proclamation pour inviter les citoyens de cet Etat à aider à l'arrestation du meurtrier, afin qu'il soit traduit devant la justice du pays, et j'offre par les présentes, au nom de l'Etat de la Louisiane, une récompense de deux cents piastres pour l'arrestation et la conviction du sus-dit William Foster.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, en la ville de Bâton-Rouge, ce 28 décembre de l'an de N. S. 1850 et le soixante-quinzième de l'Indépendance des Etats-Unis.
JOSEPH WALKER.
Par le Gouverneur:
CHARLES GAYARRÉ, Secrétaire d'Etat. 31 déc

PROCLAMATION.
$500 DE RECOMPENSE.
Par Joseph Walker, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

ATTENDU que j'ai été officiellement informé qu'un meurtre a été commis sur la personne de THOMAS J. MUSE, le 4 janvier 1851, dans la paroisse d'East Baton Rouge, j'ai lancé la présente proclamation invitant le bon peuple de l'Etat de la Louisiane à prêter aide et main forte pour l'arrestation du coupable ou des coupables du dit crime; et j'offre en outre au nom et par l'autorité de l'Etat de la Louisiane une récompense de **cinq cents piastres** pour l'arrestation et conviction du coupable ou coupables du meurtre ci-dessus mentionné.

Donné sous ma main et le sceau de l'Etat dans la ville de Baton Rouge, le 18 janvier 1851, soixante quinzième année de l'Independance des Etats-Unis.
Par le Gouverneur. JOSEPH WALKER.
CHARLES GAYARRÉ
21janv—30f Secrétaire d'Etat.

Dissolution de Société.

LA société existant sous le nom de DUBUCH FRERES, est dissoute d'un commun accord à dater de ce jour 31 décembre 1850. André Dubuch reste chargé de la liquidation.
ANDRE DUBUCH,
HENRY DUBUCH, 77, rue St-Louis,
1 janv entre Royale et Bourbon.

AVIS—Le soussigné prévient le public et ses amis qu'il continuera le même genre d'affaires que l'ancienne maison Dubuch frères, priant ses clients de lui conserver leur patronage.
A. DUBUCH, 77, rue St Louis,
1 janv entre Royale et Bourbon.

LE soussigné offre à vendre en magasin, provenant des derniers arrivages, savoir:
100 barriques vin vieux St Julien Médoc pour familles;
50 do do Château Margaux;
10 do do Château Lafitte;
20 do do St Estèphe;
60 do do Montferrand;
50 do do St Julien;
15 demi do Château Margaux;
20 barils vin blanc Haut Sauterne;
20 do do Haut Barsac;
10 quarts pipes cognac Castillon;
8 do do Dussault;
200 caisses vin vieux Château Margaux;
170 do do Lafitte;
200 do do Latour;
Et un assortiment complet de liqueurs et autres articles d'importation.
A. DUBUCH, 77, rue St-Louis,
1 janv entre Royale et Bourbon.

Paratonnerres de J. Spratt.

CET article, d'un genre tout à fait nouveau, réunit toutes les garanties de tout autre système, et possède l'immense avantage de ne couter que le QUART de tout autre genre, à vendre par
S. MASPEREAU & Co,
10 sep 25, rue Condé Agents pour l'inventeur

Grates—Grates.

1000 GRATES de toutes grandeurs et de tout genre, à vendre par les soussignés, à des prix reduits, lesquels se chargent de les faire poser partout où l'on peut le désirer.
S. MASPEREAU & Co,
20 sep No 25 rue Condé

Pompe aspirante et refoulante.

UNE nouveau système de pompe surpasse tout ce qui a été introduit ici dans ce genre. Elle peut être mue par la force d'un enfant, aspire l'eau à une profondeur de 30 pieds et la jette en même temps à une hauteur de plus de 40 pieds.

Ce genre de pompe est le seul qui convienne aux habitants.
A vendre par S. MASPEREAU & Co.,
No 25, rue Condé,
10 sept Agents pour les manufacturiers

AUG. Z. CAVELIER L. F. MAXENT
CAVELIER & MAXENT,
Rue Royale, No 169,

INFORMENT leurs amis et le public qu'ils continuent le même genre d'affaires que l'ancienne maison A. & Z. Cavelier, et qu'ils sont les seuls agents des vins de C. C. Haut Brion, La Mission, en barriques et en caisses. 6 jan

EN magasin et à vendre à bon marché pour clore plusieurs factures,
140 barriques vin rouge C C Quinsac;
32 do do chateau St-Denis;
25 do do Haut Talence;
4 do do Margaux;
3 do do St-Julien;
8 do vin blanc Haut Barsac;
5 do do Pondensac;
4 demi do do;
33 do do Haut Barsac et Haut Sauterne
52 caisses vin rouge St-Estèphe Médoc.
CAVELIER & MAXENT,
6 jan rue Royale No 169

DAMEJEANNES—En débarquement du navire Emperor, du Havre,
1000 damejeannes de 5 gallons,
700 do de 2 do,
A vendre par les soussignés
A. COUTIN & RANSON,
4 janv 13, Bienville.

A VENDRE—En magasin par le soussigné—800 livres saucissons de Lyons première qualité
400 boites cepes à l'huile;
400 boites champignons naturels;
600 boites petits pois;
25 douzaines têtes de Maure;
65 fromages de Gruyère première qualité;
40 fromages Roquefort;
100 barriques vin St-Estèphe Médoc;
30 barriques vieux vin Chateau Latour;
barils vin blanc;
25 tierçons cognac Gloria.
JEAN FISSE, Encoignure
14 janv St-Pierre et Royale.

HOPITAL LUZENBERG.
Situé sur le Rail Road Pontchartrain.

CET Etablissement fondé par le Dr. C. A. LUZENBERG et conduit par lui avec succès pendant 14 ans, est maintenant prêt à recevoir des malades sous la direction du Dr J. RHODES. Cette maison de santé est établie sur une vaste échelle les chambres sont spacieuses et parfaitement aérées, les salles ordinaires sont grandes, peu encombrées de lits et ont ent aux malades toutes les commodités et le comfort d'une maison particulière.

Le magnifique jardin qui entoure l'Etablissement offre d'agréables ombrages aux convalescents.

Prix d'admission:
Chambres particulières à un lit, $3 par jour.
" " 2e classe, $2 "
" " 3e classe, $1

Il y a des corps de logis séparés pour la traitement des maladies contagieuses, et un vaste Etablissement pour les personnes atteintes d'aliénation mentale. Les prix dans ces deux cas sont extras.

Un médecin attaché à la maison est constamment sur les lieux.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'hôpital ou chez le Dr. J. RHODES,
25juil—1an 182, rue Canal.

TABAC—349 boîtes de tabac, comprenant les meilleures marques de tabac de la Virginie, telles que: Ferguson Extra; Burton do; R. Morris; J. Howard; Old Jack; Pame Old Coon; Taylor of the South; W. Dabney; J. M. Arnold; Clayton; Myers; Gillmore Extra; W. H. Hare; Jesse Hare; aussi 100 boîtes tabac du Kentucky et Missouri, en magasin à vendre aux prix des manufactures, par DUNBAR & BUCHANAN,
20 déc 22, rue Gravier.

C. GODIN,
Libraire, Relieur & Papetier,
133, rue de Chartres,

VENDRA à bon marché des livres pour étrennes, livres illustrés, paroissiens en velours, écaille et ivoire, boîtes de couleurs et de mathématiques, images dentelle, papier et autres articles de fantaisie. 27déc

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS—Le [illegible] Conseil de [illegible] 31 décembre [illegible] — le maire est [illegible] les rues [illegible] dans la [illegible] pendant [illegible] un an, [illegible]. Le Conseil de la municipalité No Un se réservant le droit de [illegible] ou de rejeter l'adjudication faite par le maire.
(Signé) JH. GENOIS, Recorder.
Approuvé [illegible] janvier 1851.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

Spécification pour le nettoiement des rues et l'entretien des rues non pavées comprises dans la partie urbaine de la municipalité No Un.

L'entrepreneur sera tenu chaque jour pendant la durée dudit contrat, de nettoyer parfaitement toutes les rigoles, ruisseaux, passages de traverses et le dessous de tous les ponts, dans toutes les rues, impasses, passages, routes, chemins publics, levées et débarcadères dans les limites de la municipalité No Un, et d'en enlever avant 10 heures A. M., toute espèce d'ordures, boue, herbes, plantes ou substances végétales, croissant dans lesdites rues, impasses, sur les chemins publics ou sur leurs bords ou sur les côtés du revêtement des rigoles, et aussi d'en enlever toutes autres substances qui pourraient empêcher la libre circulation de l'eau dans lesdites rigoles, les ruisseaux et passages, traverses et sous lesdits ponts.

Ledit entrepreneur sera tenu, chaque jour pendant la durée dudit contrat, d'enlever ou de faire enlever desdites rues, impasses, passages, routes, chemins publics, levées et débarcadères et de tous les trottoirs, avant 9 heures du matin, les ordures, boues, gravois, engrais, substances animales ou végétales, débris de cuisine, et matières fécales de toute espèce qui peuvent s'y trouver préjudiciables à la salubrité et à la propreté de la municipalité. Et ledit entrepreneur sera aussi tenu d'enlever ou de faire enlever, chaque jour, pendant la durée de son contrat, les ordures, gravois, engrais, substances animales ou végétales, débris de cuisine, et matières fécales de toutes natures qui seraient déposés dans des caisses, barils ou paniers, baquets ou autres récipients ou qui auront été jetés dans lesdites rues, impasses, passages, routes, chemins publics, levées, débarcadères, ou sur les trottoirs, ou qui auront été jetés sur le bord du fleuve jusqu'à la ligne des eaux.

L'entrepreneur sera tenu, chaque jour, pendant la durée du dit contrat, de faire enlever tous les animaux morts ou carcasses trouvées dans les limites de la municipalité No Un, et de les déposer ou de les faire enterrer dans tels lieux que lui désignera le voyer.

L'entrepreneur sera obligé, pour que ce travail soit fait d'une manière régulière et efficace, d'employer un nombre suffisant de charrettes et de journaliers. Toutes lesdites charrettes devront être construites et tenues de manière à ne laisser échapper et se répandre au dehors aucune des substances ou matières qui y seront déposées—chaque charrette sera pourvue d'une cloche de six pouces de diamètre, afin que le son annonce son approche aux habitans des maisons.

Toutes les charrettes et journaliers employés par le dit entrepreneur, pour les objets spécifiés ci-dessus, devront passer par toutes les rues, impasses, passages, routes, chemins publics, le long de la levée et sur les wharfs, deux fois chaque jour, le matin à 8 heures A. M. et le soir à 5 heures P. M. Et ils devront alors enlever et emporter toutes les substances et matières de tout genre qui doivent être enlevées—; et après que lesdites substances et matières auront été enlevées et emportées, chaque jour pendant la durée dudit contrat, ledit entrepreneur sera tenu et obligé de faire ouvrir les hydrants et d'en faire couler autant d'eau qu'il lui sera nécessaire, afin de laver et de nettoyer toutes les rigoles, ruisseaux, passages de traverse et le dessous de tous les ponts, dans toutes les rues, impasses, passages, routes, chemins publics, par lesquels, la Banque du Commerce a fait passer des tuyaux.

L'entrepreneur sera tenu chaque jour, pendant la durée de son contrat, de balayer, de racler et assembler en morceaux près des rigoles, les boues et immondices, engrais et gravois qui pourront s'accumuler et obstruer lesdites rues, impasses, passages, routes et chemins publics, maintenant pavés ou qui seront pavés plus tard, et emporter et de les déposer dans les rues qui ont besoin de remblais, sous la surveillance du voyer, et le surplus sera sa propriété.

Ledit entrepreneur sera tenu de remplir de décombres, de terre du fleuve, gravois, de coquilles, toutes les fois que besoin sera, tous les trous et ornières de charrettes et de voitures, dans les rues non pavées, impasses, passages, routes et chemins publics dans les limites de la municipalité No Un, aussitôt après leur formation—Et sous la surveillance du voyer de préserver et de maintenir la pente des dites rues, impasses, passages, routes et chemins publics non pavés, avec une courbe régulière et la surface nivelée et unie de manière à faire écouler l'eau dans les rigoles et ruisseaux; et il sera en outre tenu, pendant la durée du dit contrat, de nettoyer chaque jour complètement tous les ruisseaux, rigoles et dessous des ponts non pavés, en faisant racler la boue et les ordures, en faisant enlever et emporter tout gazon, herbes, plantes et autres substances végétales croissant dans les rigoles ou ruisseaux ou le long de leurs bords, de manière à assurer en tout temps la libre circulation des eaux dans les dits ruisseaux et rigoles et sous les dits ponts.

Le dit entrepreneur sera tenu et obligé chaque jour, pendant la durée dudit contrat, d'enlever ou de faire enlever aux heures qui sont fixées ou qui seront fixées par le Conseil, toutes les ordures, immondices, débris, substances animales ou végétales et matières fécales de toute espèce, qui pourront s'accumuler autour des marchés de la Municipalité No. Un. Les paiemens seront faits tous les mois sur la présentation d'un certificat du voyer.

Ledit entrepreneur sera tenu d'obéir à tout ordre verbal ou écrit qu'il recevra du Maire, du Recorder, des Aldermen, du Voyer, du député-Voyer ou des Commissaires, quant au travail qu'il devra exécuter, et faute par lui de s'y conformer, il pourra être condamné à payer une amende qui ne sera pas moindre de $50 et qui n'excédera pas $100 par chaque contravention.—Ladite amende sera imposée par le Recorder; et le Voyer, afin d'apprécier le nombre d'hommes et de charrettes nécessaires pour faire ledit travail, aux frais dudit entrepreneur.—Le montant de l'amende et le prix payé aux hommes et charrettes, seront déduits de tout montant mensuel dû audit entrepreneur.

Dans le cas ou ledit entrepreneur serait mis à l'amende trois fois dans un mois, il sera loisible au Conseil de déclarer *ipso facto* le contrat nul et sans effet, sans qu'il soit nécessaire d'en faire la demande et sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure ou de jugement d'une cour de justice.

Ledit entrepreneur fournira une caution bonne et solvable pour une somme de $15,000, et le Conseil aura le droit, en tout temps, d'exiger d'autres cautions.

L'entrepreneur sera tenu de surveiller en personne la fidèle exécution de son contrat.
(Signé) JH. GENOIS, Recorder.
Approuvé le 4 janvier 1851.
(Sigoe) A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme:
H. BIER, Commis.

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS—Le 7 Janvier 1851—En vertu de la résolution qui précède—Avis est par le présent donné que lundi 27 janvier 1851, à midi précis, à mon bureau, je vendrai au rabais le contrat pour le nettoiement des rues et réparer les rues non pavées de la Municipalité No Un, le tout comme ci-dessus expliqué.
A. D. CROSSMAN, Maire.

LES soussignés, MARCHANDS DE GRAINES, appellent l'attention du public et de leurs amis sur le bel assortiment de graines qu'ils ont en ce moment en magasin.

Ils ont également en main un assortiment d'outils de jardinage, pots à eau, pots à fleurs, cages, vases à eau et à fleurs, pour caisses, herbiers, plants de tabac, plantes, arbustes, etc.

Ils ont pris leurs mesures pour recevoir constamment des graines fraîches pour chaque saison et les recevront directement des pepinières de Comstock, Ferre & Co, de Wethersfield. Ils fourniront leurs pratiques à des prix raisonnables et avec toutes les soins possibles.

Les ordres pour les articles ci-dessus accompagnés de l'adresse d'un correspondant en ville, seront remplis dans le plus bref délai.

Aussi—Pois vache de la Caroline, mais, avoine, blé, farine de maïs, chanvre, millet, pois noirs, etc.
COMSTOCK & Co,
Magasin de graines, No 11, rue Commune,
3 sept—1an encoignure Tchoupitoulas

J. MENARD,
181, RUE VIEILLE-LEVEE, ENTRE HOPITAL ET QUARTIER.
Graines Fraîches de Jardinage.

REÇU par le steamship Pacific, de New-York, et le navire Charlemagne, du Havre, un grand assortiment de graines potagères, le tout garanti de la récolte de 1850 et de première qualité.
A vendre à des prix très-modérés. 30oct—

Vins en barriques.

600 Barriques St Julien, St-Emilion, Lutres-ne, etc.
40 barils vin blanc Haut Sauterne, en magasin et à vendre par NOEL & GUIRAUD,
24 déc rue Royale 103

Vins en caisse.

500 Caisses St-Julien Médoc;
200 do St-Estèphe do;
100 caisses Chateau Margaux;
200 do vin blanc Haut Sauterne et Haut Barsac, en magasin et à vendre par
H NOEL & GUIRAUD,
24 déc rue Royale No 103

Cognac.

80 Demi pipes, quarts et huitièmes cognac A. Bonnot.
30 quarts Rochelle, Conié Martin.
60 demi pipes, quarts et huitièmes Bordeaux, dans les magasins de la douane, à vendre par
H NOEL & GUIRAUD,
24 déc rue Royale No 103

Kirsch et Absinthe Suisse.

150 Caisses absinthe de la marque Pernod.
100 do do Dupied père et fils.
100 caisses do A. Junod.
100 do do Yersin Lecoultre, en magasin et au drawback, à vendre par
H NOEL & GUIRAUD,
24 déc Rue Royale No 103

Fromage de Gruyère.

50 Meules gruyères, à vendre par
H NOEL & GUIRAUD,

LIQUEURS EXTRA SUPERIEURES—
3 caisses anisette Marie Brizard,
2 do Noyeau,
4 do curaçao de Hollande.
7janv THOMAS PINET & Co, 29, rue Conti

CHARBON—200 tonneaux charbon Cannel anglais. Les personnes qui en auraient besoin d'une dixaine de barils pour leur salon, feront bien de s'adresser de suite, à
16déc McBEAN, WILLARD & Co.

SUCCURSALE, No 12, FRONT LEVÉE
Boulangerie des Etats-Unis.

DANS le but d'accommoder nos pratiques et le public, nous avons ouvert une succursale de notre boulangerie au No 12, Front Levée, entre les rues de la Douane et Bienville. On y trouvera constamment d'excellent pain et le biscuit de tous genres, pour lesquels notre boulangerie est si renommée.

Reconnaissant du patronage libéral qui nous a été accordé jusqu'à ce jour, nous ferons tous nos efforts pour en mériter la continuation.
J. H. DUBRUTY & Co. 241, rue Julie.

N. B. Les fonderies, restaurants et familles peuvent toujours se fournir à la boulangerie de Coke supérieur, à 40 cents le baril, délivré à domicile.
3dec—3m H. D. & Cie.

65800 Cigares de la Havane, de toutes qualités et des meilleures marques en débarquement du brick Pierre Soulé, de la Havane, et à vendre par D BORNIO Jr,
4 nov 34 rue Gravier

A. DELAMARE & NADAU DU TREIL,
26 rue St-Louis 26,
Maison de Commission.
Auront constamment à vendre

EAU DE VIE de Cognac de toutes marques et qualités.
EAU DE VIE de la Rochelle de toutes marques et qualités.
BRANDY d'imitation 1re et 4me preuve.
BRANDY ordinaire N. Y.
WHISKEY de toutes marques et qualités.
WHISKEY Old Irish.
VINS ROUGES très vieux et ordinaires de Bordeaux, en barriques et en caisse.
VINS ROUGES de Marseille en barriques et demi barriques.
VINS de Madère, de Porto, de Frontignan (muscat.)
VIN VIEUX DU RHIN de la maison Dressel & John.
VIN VIEUX DU RHIN de la maison Deinhart & Jordan.
VINS BLANCS de Bordeaux, en barriques, demi barriques et en caisses.
CHAMPAGNE de différentes marques et qualités
LIQUEURS ASSORTIES, absynthe, kirsch, curaçao, marraschino, eau verte, guignolet, anisette Mahorka, etc.
RUM de la Jamaïque, d'imitation et de la Louisiane, en boucaut, baril et en damejeannes.
GENIEVRE de Hollande et de New-York.
FRUITS ASSORTIS à l'eau de vie.
HUILE D'OLIVE de Marseille et de Bordeaux, en panier et en caisse.
BOUTEILLES VIDES en paniers, sardines à l'huile, capres, cornichons, variantes, olives, etc.
A. DELAMARE & NADAU DU TREIL.
23 nov

SERRURES FRANCAISES—25 caisses serrures françaises numéros assortis, à vendre par
LEOPOLD JEANNET & Co,
3 déc 28 rue St-Louis

Salsepareille [illegible]

[illegible] de bouteilles d'une [illegible] la plus [illegible] Salsepareille de [illegible] à n'importe [illegible] dans [illegible] Amérique.

[illegible] la bouteille qui été bouteille [illegible].

Il a [illegible] connue depuis plusieurs années que la Salsepareille prise et préparée d'une manière convenable, était une panacée universelle pour toutes les maladies provenant des impuretés du sang, de l'usage du mercure, des boissons spiritueuses et des abus de la jeunesse. Nous affirmons avec confiance, que l'*extrait de Salsepareille de John Bull*, est aujourd'hui le seul remède de ce genre, d'une force régulière, et préparé d'après les principes stricts de la science. La Salsepareille, employée à la préparation de ce remède, est toujours soumise à l'épreuve des agens chimiques avant d'être concentrée, afin d'acquérir la certitude de sa valeur.

La Salsepareille de BULL contient également des extraits des plusieurs plantes médicinales, et de cette combinaison, résulte *l'agent curatif le plus actif qui ait encore été donné au monde.*

CETTE MEDICINE EMPLOYEE SELON LA FORMULE, GUERIT INVARIABLEMENT LES MALADIES SUIVANTES:

Scrofules, Cancers, Tumeurs, Eruptions sur la peau Erysipèles, Maladie chronique des yeux, Rhumatisme, Douleurs dans les os et jointures, Vieilles plaies et Ulcères, Gonflement des amigdales, Syphilis, Dyspepsie, Maladies du foie, Maladies résultant de l'emploi du mercure, pertes d'appetit, douleurs de côtés et d'épaules, débilité générale, assoupissements, jaunisse, Constipation, Mal de gorge, Bronchites, Rhumes, maux d'estomac, affections des poumons, et toutes les autres maladies tendant à produire la Phtisie. Irregularités chez les femmes, abattements d'esprit, migraines, transpiration, imprudences, maladies chroniques de la constitution &c. Ce remède est un tonique très agréable à boire, et un excellent purgatif, superieur au *blue lick*, à la poudre de Seidlitz ou à l'eau de Seltz.

BONS TEMOIGNAGES.

¿ Le *Ohio State Journal* s'exprime ainsi sur la Salsepareille de Bull.

Elle n'a pas d'égale! Cette assertion n'est point exagérée. Les effets miraculeux dont nous avons été témoins, et la vente considérable qui a eu lieu depuis deux mois que cette Salsepareille a été introduite dans notre ville, sont une preuve évidente de ce que nous avançons. Toutes les personnes qui en ont fait usage, attestent que c'est un dépuratif du sang sans égal.

☞ Lisez encore et vous serez convaincu que la SALSEPAREILLE DE BULL EST LA MERVEILLE DU MONDE! et qu'elle vous guérira, quelque soit le temps que vous ayez été affligé de votre maladie.

Voici ce que pensent les Médecins et les Apothicaires de la SALSEPAREILLE DE BULL.

Louisville, 31 mai 1849.

Mr. John Bull. Monsieur,—J'ai long-temps souffert d'une forte douleur du foie, ainsi que de migraines. J'ai essayé sans succès toutes les Salsepareilles, heureusement la vôtre m'a été indiquée, et trois bouteilles seulement m'ont apporté plus de soulagement que toutes les autres réunies. Je recommande donc avec plaisir votre remède à toutes les personnes malades.
Agréez, &c. P. H. OWEN.

RHUMATISME.

Que toutes les personnes affligées de cette affreuse maladie, lisent ce qui suit: elles apprendront par là ce qu'elles sont encore à espérer.

M. J. Bull.—Monsieur.—J'ai été affligé pendant trois ans d'un rhumatisme des plus aigus. J'ai souffert tout ce que l'on peut souffrir. J'ai essayé tous les remèdes; enfin je désespérai de me guérison lorsque l'on m'engagea à employer votre Salsepareille. Je le fis, et depuis ce moment, mon rhumatisme a disparu, et ma santé est complètement revenue. Voici plusieurs mois que je suis guéri et je prends plaisir à vous témoigner ma reconnaissance, en declarant que votre remède est sans pareil pour le rhumatisme. ISHAM BRIGGS.
Union Town,—Union Co. Ky.—13 Mai 1848.

Du Dr. Wm. T. Prentiss.

Mr. Bull.—J'ai employé votre Salsepareille avec le plus grand succès dans les affections cutanées et syphilitiques, telles que la teigne, la lèpre, et dans toutes les maladies qui semblent nécessiter pour leur guérison une modification dans le fluide du corps. Je pense que cette composition est préférable à tout ce qui a été offert en vente jusqu'à ce jour, et je ne doute pas que les médecins ne reconnaissent sa valeur en apprenant quelles sont les substances qui la composent.
W. T. PRENTISS, M. D.
Lewisport, Ky. Dec. 4, 1847.

Il serait peut-être inutile de produire de nouveaux témoignages en faveur de ce grand remède. Il suffit de l'essayer pour être convaincu de sa supériorité. Que tous ceux qui sont atteints de maladies chroniques, dérangement, debilité nerveuse, faiblesse ou qui ont fait usage du mercure, en fassent la tentative, et se convainqueront par eux-mêmes de sa valeur. Il y a des milliers de personnes qui souffrent, lls peuvent être guéris.

AVIS AUX FEMMES.

La Salsepareille de J. Bull est un des meilleurs remèdes pour les femmes, qui puisse se rencontrer actuellement. Dans les nombreux cas ou la constitution est affaiblie, ou l'energie nerveuse a disparu, lorsque les forces viennent à manquer au moindre effort, que le visage est pâle et décoloré, que le corps s'affaisse énervé, que l'esprit est troublé et comme accablé, que la santé est détruite et qu'en définitive toute jouissance est éteinte, la Salsepareille de Bull est le souverain remède. Il soutient la nature dans l'accomplissement de toutes ses fonctions, embrasse tout le système organique, renouvelle constamment l'energie vitale, etablit la regularité des menstrues, éloigne les excès, crée un sang pur et sain, et rend à la fois la santé et le bonheur. Que les dames fassent usage de ce remède, et elles verront cesser leurs souffrances, disparaître les maladies et leurs infortunes actuelles; les roses de leur teint feront oublier leur précédente paleur; sur leurs visages le sourire remplacera la trace des pleurs et peut-être une longue vie de bonheur viendra succéder à une courte existence désespérée. Celles qui auront passé misérables et dans des souffrances continuelles, À cette époque critique qu'on appelle le declin de la vie, époque si souvent dangereuse, la Salsepareille de Bull produit les plus merveilleux effets. Que toutes les dames qui approchent de ce moment se servent de cette vérité et se traitent par cet excellent remède.

BEAUTE ET BLANCHEUR DE LA PEAU.

Avec quel plaisir nous admirons la beauté, la blancheur, la transparence de la peau et sa couleur rosée! que de moyens pour se procurer cet avantage envié! cosmétiques, lotions, peinture et matières colorantes sont mises à contribution pour dissimuler la perte de cette beauté et les ravages faits par la maladie. Au lieu de tout cela, prenez la Salsepareille de Bull. Blancheur fraiche et véritable du teint, voila ce qu'elle produit tandis que les matières empoisonnées ou deletères obstruent les pores et arrêtent la perspiration. La Salsepareille agit sur la bile et le sang, chasse les particules morbides, active la circulation d'un sang pur et généreux, fait disparaître le teint jaune et la contenance maladive et rend la vigueur et la fraîcheur des jeunes années.

MEILLEURS TEMOIGNAGES
Que ceux offerts pour toute autre remède.

M. J. Bull.—Je n'hésite pas à vous dire que je regarde votre Salsepareille comme le meilleur article qu'on ait jamais manufacturé pour la guérison des scrofules, syphilis, affections de la peau, maladies de glandes, m'en étant servi souvent dans un grand nombre de ces maladies avec le plus grand succès.
Louisville, 26 decembre 1846.
Dr. JAS. M. MOORE.

M. J. Bull.—J'ai employé votre Salsepareille dans plusieurs nouveaux cas de scrofules, avec le plus grand bonheur. Je suis maintenant convaincu que c'est le meilleur remède pour ces maladies.
Winchester, Ky. 1er février 1848.
JAS. M. MOORE, D. M.

Ces témoignages et les suivants dispensent de tout commentaire sur l'efficacité de la Salsepareille de Bull.

J'ai examiné les ingrédiens qui composent l'extrait de Salsepareille de J. Bull, et je n'hésite pas à déclarer qu'ils forment un composé salutaire et devant être efficace dans les maladies chroniques, dans lequel il sera employé.
Louisville, 6 juin 1848.
L. P. YANDELL, M. D.
Professeur de Chimie au Collège Médical de Louisville.

J'ai examiné la prescription pour la préparation de la Salsepareille de Bull et je pense que cette combinaison est excellente et parfaitement calculée pour réparer les altérations du système. Je l'ai employée pour mon comme pour mes malades et pense que c'est le meilleur article de Salsepareille en usage.
Louisville, 20 mars 1849.
M. PYLES, M. D. Médecin résident, attaché à l'hôpital de la Marine.

Salsepareille de Bull—Nous avons employé une bouteille de cette Salsepareille pour la débilité générale et le lumbago et l'avons expérimenté avec succès en toute connaissance de cause. Dans le même temps nous avons employé deux bouteilles de la Salsepareille de Townsend, que nous avons payées $2 50 et nous en avons éprouvé du mal au lieu du bien que nous en attendions.

Ce remède est d'un usage journalier dans l'Ouest, répare les santés affaiblies, et rend la vigueur de la jeunesse, à tous ceux qui souffrent ou sont gravement tourmentés par la maladie. Les attestations en tiennent de toutes parts, de personnes loyales et d'une grande moralité, déclarant, dans les termes les plus clairs, que c'est le meilleur de tous les remèdes offerts au public.

Il se vend en gros et en détail chez J. Bull, à son magasin principal, 81, Quatrième rue, à Louisville, Ky., et chez tous les pharmaciens de la ville et de la campagne. J. WRIGHT & CO.,
151, rue de Chartres.

AU MAGASIN DE NOUVEAUTÉS,
238, RUE BOURBON.

RILLIEUX et REGGIO,
Successeurs de D. B. MACARTY,

ONT l'honneur d'annoncer aux habitues de l'ancienne maison et au public en général, qu'ils feront l'ouverture de leurs marchandises de saison, LUNDI, 7 COURANT. Leur assortiment se compose des articles suivants:

Manteaux en mérinos et satin de toutes les nuances pour dame; manteaux en laine pour enfant (style égyptien); mantelets couleurs et noirs pour dame et enfant, ouatés et non-ouatés; basquines taffetas noir pour dame; dito glacé et noir pour dames et enfants, ouatées et non-ouatées; cols mousseline brodée à la Marie-Antoinette; dito do de Plastrons (style nouveau); dito do do pour enfants de tous les âges; cols jaconat pour dames (broderie anglaise; dito do do enfants; mouchoirs de poche brodés, garnis de valenciennes; dito do brodés et festonnés; do do do do pour enfants; bonnets pour dame en mousseline et jaconat; dito do enfants, batiste, mousseline et jaconat; manches pagodes et bouillons, en bobinet et mousseline pour dames; mouchoirs linon batiste, à biteaux et à rivières; dito do do à broderies; dito batiste épaisse en 1½ aune 5/8, 3/4, 7/8; batiste en pièce de toutes les qualités; mérinos français 5/4, 6/4, 8/4; cachemire blanc 5/4, extra-fin; mérinos fantaisie, noirs et couleurs; mousseline satin laine en 2/3 et 3/4; idem en couleur; mousseline laine imprimée; barège tissé couleur; do do imprimé; barège soie chiné et jaspé; crêpe de Canton pour robes; valentins soie et laine pour robes; dito soie et coton do do; taffetas glacés de toutes les nuances, dito et gros de Naples noirs; satin la reine; dito de Chine; soierie noire, armure royale et autres; do do vénitiennes rayée; gros d'Ecosse et poult soie; moree noire; lustrine soie noir; soierie sergée noire et en couleur; foulards à carreaux pour robes; florence de toutes les couleurs; alpacas couleurs unis; dito dito changeantes, grande largeur; dito noire, qualités assorties; thibet noir 5/4; alpaca brochée noire pour robes; serge laine noire; mérinos anglais et suisse; drap vert invisible et bronze; casimir à carreaux, à raies et unis; gants de chevreaux de toutes les couleurs; dito de soie; dito fil d'Ecosse do do; dito fil de Perse; mitons filoselle pour dames; gants do do pour dames et hommes; do soie pour enfants; ombrelles pour dames et enfants dans tous les genres; parasols, 22 pouces, noirs et couleurs; parapluies noirs et couleurs, qualités et grandeurs assorties; voilettes blanches et noires brodées; voiles gaze, bleus, verts et noirs; do barège do do do; dito cachemire noir et couleur; dito barège noir, unis et à raies satinées: dentelles et entre-deux valenciennes, dito soie noire; dito laine noire et en couleur; galons et passementeries soie; franges noires et couleurs; boutons soie pour robes et habits; indienne française unie, bleue, rouge et jaune; courtepointes piquées 12/4 blanches et en couleurs; dito frappées pour berceaux; couvertures molleton 12/4; dito pour berceaux; couvertures françaises en laine 10/4, 12/4, 14/4; dito anglaises et américaines; gilets tricot en mérinos pour femmes, hommes et enfants; dito dito coton do do do do; caleçons mérinos do do do; bas soie et filoselle pour femmes; bas coton anglais do do; dito do français et allemand; bas filoselle de toutes les qualités; bas fil d'Ecosse pour femmes et enfants; dito coton gris et bleu do do; dito en laine de toutes les qualités, pour femmes et enfants; dito coton de toutes les couleurs; flanelle française, anglaise et américaine; tartans écossais; tapis de table en drap; baize imprimée 12/4; cotonnade française et américaine; tapis descente de lit (reg); brillanté, qualités assorties; mousseline brochée pour rideaux; dito à carreaux damassés; dito suisse, noire pour voilettes; bretelles pour hommes et enfants; bourses marquises pour dames; sacs à ferrure et à crochet en cachemire; éventails riches; parfumeries assorties; coton blanc et écru dans toutes les qualités; indienne américaine et anglaise. RILLIEUX & REGGIO,
7oct 238, rue Bourbon

A VENDRE en débarquement du navire Oscar venant de Bordeaux:
60 barriques vin rouge Montferrand;
56 barils vin blanc Haut Sauterne, par
J N CURIEN,
31 déc rue du Maire No 28

MAQUEREAUX—150 barils et quarts, à vendre par E. JOHNS,S, Fr atLevée. 6 nov

[illegible] d'un extrait [illegible]
[illegible] sur [illegible] ville [illegible]
[illegible] avant dans [illegible] Cour [illegible]
Par ordre de la Cour, [illegible]
14jan—3mo [illegible]

Succession de [illegible] Lafargue—No 4161.

ETAT DE LA LOUISIANE—Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Jean Lauvain, ayant présenté une pétition à cette Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de Jean Lafargue, décédé—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours de cet avis les raisons pour lesquelles il ne serait point fait droit à la dite demande.
Par ordre de la Cour, le 11 janvier 1851.
14jan—3oal0 H. LAW, député greffier

PREMIERE Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que J. E. Faures a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les Lettres de Curatelle à la succession vacante de feu John Casey, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour,
[LOUIS [illegible]
15jan—3oal0 Député Greffier.

Michael O'Bryan vs. Mme Douglas—No 5,666.

EN vertu d'un ordre de saisie-exécution à moi adressé par l'hon. P. Coudrain, cinquième juge de paix pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, j'exposerai en vente publique, à mon magasin de dépôt, rue de l'Esplanade, No 27, samedi le 25 janvier 1851, à midi,

Un lot de meubles saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.
MIGUEL HERNANDEZ, Jr.,
14 janv—3,sal0 Constable.

P. J. Pavy, Lobit & Co., agents de P. Dutreuil vs. Jos. Martin et P. Boyer.
Fi. fa. vs. Jos. Martin.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 3,344.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi 24 de février 1851, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, privilèges, etc. qui s'y trouvent attachés, situé dans la Municipalité No 1, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, St-Louis, Derbigny et Conti, désigné par le No 6 de l'îlet No 46, sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, en date du 17 janvier 1849 et déposé en l'étude de James Graham, successeur de J. R. Beard, notaire public. Le dit lot de terre mesure au pied américain 26 pieds, 6 pouces et 3 lignes sur la rue Claiborne, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes, appartenant au défendeur Martin.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant.
JOHN L. LEWIS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
23 janv—1 fév, 12, 23

SALSEPAREILLE
Du Docteur S. P. Townsend.
MERVEILLE DU SIECLE.

CE remède, le plus extraordinaire qui soit au monde, est mis en bouteille d'un litre; six fois meilleur marché, plus agreable et supérieur aux autres, effectue la guérison sans vomir, sans purger et sans affaiblir.

REMEDE DE PRINTEMPS ET D'ETE.

La grande supériorité de cette Salsepareille sur toutes les autres, c'est qu'elle donne de la force au corps en même temps qu'elle chasse la maladie. Elle purifie le système tout entier, et renouvelle la masse du sang en même temps qu'elle l'épure. C'est dans cette faculté, que ne possède aucun autre remède, qu'est le grand secret de ses succès merveilleux. Depuis cinq ans, ce remède a opéré plus de 100,000 cures, dont au moins 15,000 dans des cas réputés incurables, et a sauvé la vie à plus de 5,000 ENFANTS.

DIX MILLE CAS DE DEBILITE ET FAIBLESSE DANS LE SYSTEME NERVEUX.

La Salsepareille du Dr Townsend rétablit une vigueur permanente dans tout le système, soit qu'il ait été affaibli par l'usage des medecines ou par les excès désordonnés d'une jeunesse passionnée. Ce remède agréable guérit des lassitudes dans les membres, des évanouissements, des prostrations du système nerveux, des épuisements, et enfin de toutes les maladies qui, négligées, conduisent le malade vers cette terrible fin qu'on nomme maladie de poitrine.

MALADIES DE POITRINE GUERIES.

Maladies de Poitrine, Bronchites, Maladies de Foie, Rhumes, Catharres, Toux, Asthme, Crachements de Sang, Aigreurs, Phtysie, Transpiration de Nuit, Expectorations difficiles ou abondantes, Douleurs de Cotés, etc., etc. ont été et peuvent être guéries.

CRACHEMENTS DE SANG.
New-York, 28 avril 1847.

Dr. Townsend:—J'ai la conviction la plus complète que je dois la vie à votre salsepareille. Depuis plusieurs années j'avais une toux qui rien n'avait pu guérir et qui ne faisait qu'empirer tous les jours. Ma condition était devenue déplorable, je crachais le sang, j'avais des transpirations la nuit qui m'affaiblissaient de telle sorte, que je croyais ne plus avoir qu'un instant à vivre. Votre salsepareille dont je viens de faire usage a opéré un changement merveilleux. Je suis maintenant capable de vaquer à mes affaires, les crachements de sang ont cessé, et je ne tousse plus. Veuillez accepter ici l'assurance d'une reconnaissance sans bornes.
Tout à vous,
WM. RUSSELL. 65 rue Ste Catharine.

GRAND REMEDE POUR LES FEMMES.

La Salsepareille de Townsend est un remède efficace contre la phthisie pulmonaire dans ses commencements; la Stérilité, la Leucorrhée ou pertes blanches, la suppression des Menstrues, la débilité générale du système, qu'elle résulte d'irrégularité dans ces fonctions, de maladie ou d'accident.

Il est curieux d'étudier les effets de ce remède lorsqu'on l'administre pour combattre la faiblesse ou les défaillances habituelles. L'énergie reparait chez la malade, et la cause principale de la stérilité disparait immédiatement.

On n'attend pas de nous, dans des cas d'une nature aussi délicate, la publication de certificats ou de guérisons obtenues; mais cette vérité est prouvée qu'on peut, et que tous les jours nous mettre au jour plusieurs centaines. Nous avons connaissance de plusieurs cas où des femmes, privées d'enfans, sont devenues mères après avoir retiré leur première par l'usage de quelques bouteilles de Salsepareille.

AUX MERES ET AUX FEMMES MARIEES.

L'Extrait de Salsepareille est presque souverain contre les maladies des femmes, vers cette époque que l'on appelle *le temps critique*, son emploi peut prévenir l'une ou l'autre des nombreuses maladies qui menacent alors les femmes. Il n'est pas sans exemple qu'il retarde cette époque de plusieurs années. D'un autre côté, pour les jeunes filles qui approchent de l'âge nubile, il n'est pas moins favorable en ce qu'il donne au sang plus de vivacité.

REMEDE MERVEILLEUX POUR LES FEMMES ET LES ENFANTS.

Ce remède est l'un des plus sûrs et des plus efficaces qui ait été découvert pour les femmes en couches. Il donne de la force à la mère et à l'enfant, il prévient les douleurs, augmente et enrichit le lait. Ceux qui ont fait usage, pensent qu'il est indispensable en pareil cas. Il est extrêmement utile avant et après les couches; il prévient la constipation, les hémorroïdes, les crampes, les enflements des pieds, tristesses, battements de cœur, vomissements, douleurs de dos et des articulations et hemorragies; il régularise les sécrétions et égalise la circulation du sang. La grande vertu de ce remède, est dans son infaillibilité et sa délicatesse. Un peu d'exercice en plein air, et une nourriture légère, sont les seuls auxiliaires nécessaires pour conserver la santé.

BEAUTÉ ET SANTÉ.

Le blanc, le cosmétique, les savons alcaliques et autres préparations de ce genre dont les femmes font usage pour la figure, altèrent la beauté du teint, resserrent les pores de la peau et arrêtent la circulation du sang. Ces belles couleurs de la santé particulières aux femmes et aux fleurs, disparaissent par degrés et sont remplacées par un teint livide et maladif. La libre circulation d'un sang riche et pur verse les extrémités, donne, sans autre secours, ces teintes rosées de la beauté, que tout le monde admire et que personne ne peut expliquer. Cette beauté est un don de la NATURE et non des POUDRES ET SAVONS, elle ne peut exister sans une libre circulation. Alors même qu'une femme serait blanche comme l'albâtre, si elle met du rouge et du cosmétique, et que son sang soit épais et impur, elle n'est pas belle. Une son teint soit brun ou jaune; le sang dans son activité déploie ses riches couleurs sur ses joues et donne à ses yeux cette brillante vivacité de la santé, cette femme est fascinante.

OPINION DES MEDECINS.

Le docteur Townsend reçoit journellement des ordres de medecine de toutes les parties de l'Union. Nous soussignés, médecins de la ville d'Albany, certifions que nous avons en beaucoup de cas prescrit l'Extrait du docteur Townsend, et que nous le connaissons c'est une des meilleures préparations de Salsepareille offertes au public.
H. P. PULING, M. D.
J. WILSON, M. D.
R. B. BRIGGS, M. D.
P. E. ELMENDORF, M. D.
Albany, 1er avril 1845.

Encouragés par le grand succès et la vente immense de la salsepareille du Docteur Townsend, une foule d'individus employés par nos communs agents, se sont mis à faire de la Salsepareille, des Elixirs, des Amers, extraits de Yellow Dock, &c. Ils les mettent généralement dans des bouteilles semblables aux nôtres, et quelques-uns ont volé et copié nos avis. Ce sont des imitations sans valeur qu'il faut éviter avec soin.

RUSES DES CHARLATANS.
Que chacun lise ce qui suit avec attention.

Il y a, dans toutes les villes, une salsepareille décorée du nom de "Salsepareille du docteur Jacob Townsend," que l'on représente comme la véritable, &c. Ceci est faux. Tout en exonérant de toute participation à cette fraude, plusieurs des agents respectables qui vendent cette drogue dans notre pays, nous croyons devoir mettre le public en garde contre la ruse et la mauvaise foi des contrefacteurs, qui ne rougissent pas d'en imposer ainsi à la communauté.

Dans le cours des huit dernières années, le docteur Townsend a dépensé plus de $200,000 pour faire annoncer, dans les papiers publics ou autrement, son inestimable remède qui, dans les Etats-Unis et dans la plus grande partie de l'Univers, a acquis une réputation qui a eu pour résultat une vente immense.

Ce fait a excité la cupidité de quelques hommes sans principes et entr'autres, d'un vieillard nommé Jacob Townsend, qui, depuis plusieurs années fait métier de publier des annonces à bas prix; cet individu s'est adressé à un grand nombre de personnes leur offrant l'usage de son nom pour la vente de la Salsepareille du docteur Townsend, et citant pour preuves qu'il y avait d'immenses produits à réaliser, les fortes sommes que nous avons dépensées pour frais de publications. Il s'est adressé, entre autres, à M. Charles Watrous, éditeur du *Jamaica Farmer*, qui a méprisé et rejeté son offre. Moins scrupuleux, MM. H. K. Andrews, l'un des anciens propriétaires de l'onguent de McAllister; Ralph Pomeroy, ex-caissier de la banque de Belleville (N. J.), qui n'a jamais racheté ses chiffons; John Skillmann et William Thompson, sous la raison de "Thompson, Skillmann & Co," ont employé cet homme qui les a autorisés à faire usage de son nom, moyennant la modique rétribution hebdomadaire de sept piastres.

AUTRE RUSE.

Nous avons dépensé cinq cents piastres pour faire graver sur acier le portrait du docteur Townsend qui figure sur nos étiquettes, afin de les distinguer des autres et de prévenir toutes méprises.—Aujourd'hui ces hommes font aussi graver sur acier un portrait du vieux docteur Townsend. Que le public soit juge d'un acte semblable, et que chacun se souvienne qu'il n'y a de véritable remède que celui qui porte le nom de S. P. Townsend. La vignette gravée sur acier contient le portrait du docteur Townsend, trois figures de femmes et la façade de notre manufacture. La fausse vignette n'a ni les figures de femmes ni la façade de notre manufacture.

☞ Préparé et à vendre par S. P. TOWNSEND M. D., 126, rue Fulton, New-York.—Les personnes qui désireraient se procurer la véritable salsepareille de S. P. Townsend, dont on a tant eu à se louer ici depuis trois ans, devront s'adresser au SEUL AGENT, pour la Nouvelle-Orléans.
J. WRIGHT & CO,
20 aout—1 an 151, rue de Chartre

$25 de Récompense.

PARTI MARRON, de l'habitation de D. Lanaux, paroisse St-Charles, le mulâtre HENRY, teint clair, taille de 5 pieds 6 à 7 pouces, bien constitué, parlant anglais, français et chactaw. Ils [illegible] appartenait à M. S. Bonnegand et a travaillé pendant quelque temps comme tonnelier de toile à l'Abeille. On le croit en ville, d'où il tentera de se rendre de l'autre bord du lac Pontchartrain, ou dans l'Ouest. La récompense promise sera payée à quiconque le logera dans une des geôles de cette ville ou de l'Etat. S'adresser à J. & J. TARDOS.
déc—6m 31, Vieille Levée

VENTES A L'ENCAN.

Jeune Domestique de [illegible].
PAR BONNEVAL & BENIT.
[illegible] rue Toulouse No 54.

IL sera vendu à l'encan, le mardi, 28 [illegible], à midi, à la Bourse St-Louis—
[illegible] SULIEN, griffe créole, âgé d'environ 24 ans, bon domestique de maison, bon cuisinier, parfaitement garanti des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions—Comptant.
L'acte de vente pardevant Amédée Ducatel, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 24 jan

Succession de Marie Emeline St-Martin, femme de Pierre Delhonde.
PAR BONNEVAL & BENIT.
Bureau No 54, rue Toulouse.

EN vertu d'un ordre de l'honorable J. N. Lea, juge de la Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 23 décembre 1850—

Il sera vendu à l'encan, le jeudi 28 janvier 1851, à midi, à la Bourse St-Louis, pour le compte de la dite succession, les esclaves suivants:

THEODORE, griffe âgé de 28 ans, domestique de maison.
THOMAS, nègre âgé de 33 ans, ayant une fistule.
SALLY, négresse, âgée de 35 ans, cuisinière.
JEAN-BAPTISTE, fils de Sally, âgé de 12 ans.
MADELEINE, fille de Sally, âgée de 14 ans.
Conditions—Comptant.
Actes de vente, pardevant A. Doriocourt, notaire public, aux frais des acquéreurs. 24jan—4

Maison et Cuisine en brique dans la 3me municipalité, à long terme.
PAR BONNEVAL & BENIT.
Bureau rue Toulouse, No 54.

IL sera vendu à l'encan le mardi 28 courant, à midi, à la Bourse St-Louis, sans réserve:

Un lot de terre situé dans la 3me municipalité, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Victoire, Levée et Champs-Elysées, mesurant 23 pieds de face à la rue Marigny, sur 100 pieds de profondeur—Ensemble toutes les belles bâtisses en briques qui s'y trouvent, d'après un plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Un quart comptant et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets portant hypothèque spéciale sur la propriété, et en cas de non paiement à maturité, les billets porteront 8 p. 0/0 d'intérêt par an jusqu'à paiement final.

L'acte de vente pardevant Adolphe Boudousquié, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 24jv

Succession de Briant Reblein.
PAR J. EUGENE TOURNE, Encanteur.

SAMEDI le 1er mars 1851, à midi, il sera vendu à l'Arcade de Banks, conformément à l'ordre de l'honorable J. C. Larue, juge de la 1re Cour de District de la Nouvelle-Orléans, et sous date du 28 janvier 1851, les propriétés ci-dessous décrites et appartenant à la succession Vincent Reblein, décédé, savoir:

Une certaine propriété désignée sous le No 28, d'après un plan dressé par Jos. Pilié, voyer de la ville, le 13 décembre 1831, et mesurant 30 pieds de face à la rue Girod par 120 pieds de profondeur, bornée du côté de la rue Philippe par le lot No 46, et dans le fond par le lot 45.

Cette propriété sera divisée et vendue par lots de 30 pieds de face, avec les améliorations qui s'y trouvent et conformément à un plan déposé au No 43, rue Bienville.

Conditions—Un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du curateur et portant hypothèque sur la propriété jusqu'à paiement final.

Actes de ventes pardevant A. Chiappella, not. pub., aux frais des acquéreurs. 24—Mar30

Vente sans réserve, et deux fois par semaine, de bijouterie en or, argenterie, diamants, montres, ornements de cheminée, articles de fantaisie, etc. pour clore un des plus beaux fonds de cette ville.

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

IL sera vendu sans réserve au No 99, rue de Chartres, au premier, tous les mardis et vendredis de chaque semaine, à 10 heures du matin, jusqu'à ce que l'on ait entièrement vendu: Un fond bien assorti et très riche de belle bijouterie en or, du dernier goût, belles épingles, bagues et pendans en diamants, montres en or très belles, argenterie et plaqués, très variés et riches, pendules, ornements de cheminée, do en bronze, lampes de tous genres, jolie porcelaine, cristaux taillés, fusils, etc. Aussi, une très grande variété d'articles de fantaisie, trop longs à décrire.
Conditions:—Comptant. 7 déc

QUARTIER GENERAL.
Milice de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 22 janvier 1851.
Ordres Généraux No 16.

1o. La Légion de la Louisiane et les autres corps volontaires habillés, actuellement organisés, de la Nouvelle Orléans, s'assembleront et se réuniront sur la Place du Cirque, jeudi, 6 février prochain, à 4 heures P. M., en grande tenue, et prêts à être inspectés et passés en revue, conformément à l'acte de la législature intitulé: "Acte faisant des appropriations pour l'entretien de la Légion de la Louisiane et les autres compagnies organisées ou qui pourront le devenir un jour," approuvé le 21 mars 1850.

2o. Le brigadier général, D. Augustin, commandant la Légion, le brigadier général E. L. Tracy, commandant la première brigade de la milice louisianaise, et les officiers commandant d'autres compagnies volontaires organisées et équipées dans la ville de la Nouvelle-Orléans, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent ordre. Par ordre du Major Général
JOHN L. LEWIS,
Commandant la 1re Division Militaire.
L. E. FORSTAL,
22jan Inspecteur de Division.

EN débarquement du navire Mount Washington, de Bordeaux, à vendre par les soussignés,
12 barriques vin rouge Cantenac Médoc;
48 do do St. Estèphe do;
20 do vin blanc Haut Sauterne;
18 demi do do do;
50 caisses vin rouge St. Julien;
100 do do St. Estèphe;
30 boîtes sardines J. Bernandaux;
3000 demi et 1200 quarts sardines do;
500 boites et 1000 demi cèpes et champignons.
FERBOS FRERES,
12déc 247 et 249, rue Royale, enc. Dumaine

COGNAC—5/4, 3/4 J. J. Durand Cognac; 10/2, 24/4, 20/8 J. Etaud, en débarquement du navire Helen et Francis, de Bordeaux, à vendre par
J & J TARDOS,
15jan No. 31, Vieille Levée

VICTOR,
No. 16, RUE SAINTE-CHARLES,
Importeur de Marchandises Françaises, Anglaises et Américaines.

A L'HONNEUR de prévenir ses clients et le public en général, qu'il vient de recevoir par les navires Brunswick, Magnolia et Beatrice, et qu'il attend par Charlemagne et Old England, du Havre, par Mediator et E Perkins, de New-York, une grande variété d'articles de fantaisie et d'objets de toilettes pour hommes, formant son assortiment d'automne et d'hiver, et se composant de

Cravattes lacet nouveauté, cravattes satin brochée, do taffetas extra large, cravattes blanches pour soirées, do Birmingham, chaussettes coton blanc et écru, do rayées, do mérinos, do cachemire, do soie, foulards et mouchoirs de toile, mouchoirs batiste, do vignettes de toutes qualités, bretelles riches et ordinaires, chemises toile, do toile et coton, chemises de peau, coton, do laine, do soie, pantalons et caleçons coton, do tricot, do laine, do soie, gants soie, gants fil d'Ecosse.

200 douzaines gants vrai Jouvin.

Cols de chemise toile, idem en coton, chaînes de montre, &c.

Il vient aussi de recevoir un complet assortiment de parapluies coton, do taffetas cuit noirs, verts et cleus, de 30, 32, 34 et 36 pouces, cannes armées et non armées dans tous les prix, poignards, porte monnaies, nécessaires de toilette pour hommes (articles des plus complets) nécessaires pour dames, boites à odeurs, caves à liqueur, bourses, jarretières, &c.

Ses porcelaines se composent de toutes les variétés de boites à poudre, vide-poches, pots à pommade, de decorées, boites à savon, flacons, vases, porte cu redents etporte cigares. Il a en mains un joli choix de pendules, sujets bronze, qu'il recommande à l'attention des acheteurs.

Il déballe en ce moment une douzaine de jolies voitures d'enfants.

Son stock de parfumerie est complètement renouvellé en articles d'importation directe, assure à ses clients l'usage d'une marchandise parfaitement fraîche et d'une qualité supérieure. Il se compose comme par le passé des produits des manufactures Montpelas, Mailly, Maugeret, Violet, Guerlain et Lubin, de Paris.

Tous ces articles choisis par son associé à qui un séjour continuel en France a permis d'acheter aux conditions les plus favorables, sont offerts à des prix excessivement réduits. V. se flatte que le public voudra bien venir s'en assurer par lui-même.

Messieurs les coiffeurs trouveront toujours chez lui tant en cheveux qu'en fournitures de leur partie, un assortiment complet et à des prix aussi doux que possible.

En débarquement du navire Magnolia, cinq caisses chapeaux de soie superfins dans le dernier style offerts en vente en gros à des conditions liberales.

P. S.—Son salon pour la coupe des cheveux est desservi par les meilleurs ouvriers. On y travaille le postiche dans toutes ses branches. 11 oct

MAISON FRANÇAISE,
Encoignure Canal et Bourbon.

L'IMMENSE succès obtenu l'année dernière par la maison du soussigné, l'a obligé à multiplier ses efforts afin de mériter la continuation si flatteuse du patronage dont il est honoré: Il est fier de dire que son assortiment de hautes nouveautés, confectionnées pour dames, surpasse en nombre et en beauté, tout ce qui a été importé jusqu'ici à la Nouvelle-Orléans. Non seulement, les manteaux en cachemires ouattés et de toutes couleurs sont en grand choix, mais il y a aussi une quantité considérable, de tout ce que la Fashion parisienne a pu produire de plus gracieux en manteaux, manteletts, surtouts dans toutes les étoffes. Ils se composent de glacé, damas, gros de tour, moire, satin de Chine, velours, garnis, hermine, petit gris, Cigne et Lix.—Une mention spéciale doit être faite pour le surtout JENNY LIND. Jamais l'élégance de la coupe, l'harmonie des ornements ne s'étaient rencontrées réunis, dans un article de toilette, d'une manière aussi heureuse: ce n'est ni un mantelet ni un manteau, ni un surtout; c'est quelque chose de gracieux, de parfait! A cette expédition est joint un grand assortiment de soieries pour robes, telles que, glacé de toute couleur, moire blanche et noire, gros d'Orleans, damas royal, Pompadour, soies brodées et brochées, à ramages, barèges de toutes couleurs, unis, chinés, imprimés nouveaux dessins; toile Chine, Californie, foulard pour robes, cachemires en pièces et en chales, écharpes en dentelle; tulles, malines, grand choix de cols et pellerines, mousselines brodées, et dentelle fil, valencienne, ganteries diverses, rubans, ceintures, peigne d'écailles, boucles, bretelles, jarretières, porte monnaies, sacs, éventails ordinaires et très riches, robes brodées blanches, mouchoirs de batiste à ourlets, festonnés, brodés, avec et sans vignette en couleur, parapluies, ombrelles unies, brodées, glacées et en dentelle, crêpe, crêpe et Lisle, bas de soie, dito fil, unis et brodés, noir et blanc, velour pour robes, et en général, tout ce qui comporte la toilette des dames.

Les F. F. trouveront des ornements, maçonniques dans tous les grades. R. D. FANIS,
10 oct 104, rue du Canal, encoignure Bourbon.

P. LONGIS, 47, Vieille Levée—170 barriques de vin F. Durand, au drawback;
225 barriques vin F. Durand en magasin;
270 quarts vin de Porto rouge en magasin;
360 do do F. Grousset do;
365 do do Madère do;
50 barriques vin de Bordeaux pour l'ordinaire;
30 do do Bergasse;
14 do do Milon à Pauillac;
6 demi-barriques de Pichon Longueville, 1845—46;
440 caisses vin vieux de Médoc;
75 do do do Brane à Cantenac 1846;
40 paniers de Champagne, 1re marque;
70 do huile d'olive de Plagniol;
Sardines à l'huile de Fontaines, jeune, à Concarneau Finistère. 20 janv

DETENUS à la Geôle de la paroisse St Jean Baptiste, les esclaves CHARLES SIMMS, THOMAS SIMMS et BASILE SNOOD, disant appartenir à M. John Henderson, à environ 15 milles au dessus de Donaldsonville.

HENRY, nègre appartenant à M. Trasimond Landry, paroisse Ascension.

SIMON alias SIMM, se disant appartenir à Henry Mary Field, habitant le fort Gibson, Mississipi, et être parti marrons de l'habitation de M. Gibson, à Manchac.

HENRY, nègre, se disant appartenir à M. Moore, de la paroisse St Jacques. Henry parait âgé de 30 ans; sa taille est de 5 pieds 7 pouces.

Les propriétaires de ces esclaves sont priés de les retirer en se conformant à la loi.
Paroisse St Jean Baptiste, 24 décembre 1850.
ANT. LUMINAIS,
6jan—6f—1fpsm Shérif.

TABAC—100 balles tabac de Cube pour capes et tripes, à vendre par J & J TARDOS,
13jan 31, Vieille-Levée

FIL D'ALEXANDRE—56 caisses fil Alexandre en bobines à vendre par
DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
31 déc 36, rue Natchez

VENTES DE CE JOUR.

Vente par catalogue.
Liqueurs, fruits à l'eau de vie, sardines, huile, &c. &c.
PAR BERNARD TURPIN.
Encanteur.

VENDREDI 24 janvier 1851, il sera vendu à l'encan, au magasin de M. S. V. Barrett, No 94 Vieille Levée, pour cause de changement de domicile, un assortiment de:

Fruits à l'eau de vie, sardines à l'huile de différentes marques en demi et quarts de boites, dans les magasins de la douane; curaçao, marraschino, anisette, absynthe, kirsch, anisado, peppermint, merises, bitters, cognac, genièvre de Hollande en douzaines en caisses, bouchons, huile de Plagniol, amandes, savon de Castille, papier à lettres, &c. &c. ainsi que
[illegible]000 cigares de la Havane, Millars, Regalias, Imperiales, &c.
Conditions libérales.—Voir les catalogues qui seront prêts une heure le jour de la vente.
20janv

Succession de P. F. Beaupres.
PAR P. E. TRICOU.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 11 janvier 1851, il sera vendu le vendredi, 24 janvier 1851, à midi, à la Bourse St-Louis, les actions ci-après décrites, savoir:

1o—46 actions du fonds capital de la Banque du Canal de $100 chacune, payées en plein.

2o—40 actions de la Compagnie d'Assurance des Marchants, de $25 chacune, payées en plein.
Conditions—Comptant. 13 jan—13,18,24

Succession de Félicité Françoise Fabau, autrement nommée Amélie Françoise, alias Félicité Livandais, femme de Louis Hypolite.
PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu le vendredi, 24 janvier 1851, à 5 heures de l'après-midi, rue St Bernard, entre Villeré et Planché, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 7 janvier 1851, les objets mobiliers ci-après décrits appartenant à la susdite succession, savoir:

1 commode en acajou, dessus en marbre; 1 vieille table mérisier; 1 armoire merisier; 5 chaises; 1 table cypre et 1 paire chênets; 1 bois de lit acajou; 1 lit, couvertures et draps; 1 lot de hardes; 1 lot de batterie de cuisine et 1 lit de repos.
Conditions—Comptant. 13jv—13,19,24

ANNONCE D'ENCAN.

LE soussigné ayant formé une société pour la transaction en général des affaires par ENCAN et par COMMISSION, sous la raison de J. L. TAYLOR & CO., sont actuellement prêts à recevoir des consignations dans leur magasin rue de Chartres, No. 31, encoignure de la rue Douane.

Ils font des avances libérales, en argent, sur toutes marchandises qui leur sont consignées.

Les ventes hors magasin se feront avec promptitude.

E. C. ESTES, No. 104, William Street, à New-York, et FRANKLIN GREEN, Jr., Milk Street, à Boston, sont leurs agents dûment autorisés.
J. L. TAYLOR,
27nov—3m. GARDNER SMITH.

PIANOS ET HARMONIUMS,
A. PERIER,
310, rue Royale, entre Ursulines et St-Philippe,

De retour de France où il a fait construire un grand nombre de pianos dans les ateliers de PLEYEL, ERARD et DEBAIN, offre au public un choix réellement hors ligne.

Pianos grand format picolo obliques, à 7 octaves, système en cuivre reconnu supérieur à tous les systèmes en fer, importé pour la première fois dans le pays.

PIANOS MECANIQUES FABRIQUE DE DEBAIN A SEPT OCTAVES.—Avec ces pianos mécaniques une personne qui ne connait pas la musique peut jouer des ouvertures d'operas, Polkas fantaisies, variations à grand effet; des difficultés impossibles à surmonter avec les doigts s'exécutent avec toutes les nuances d'expression; aussi l'on peut désormais improviser une fete, un bal, sans s'inquiéter de l'absence d'un pianiste.

Les Pianos de DEBAIN dont il est question ci-dessus ont obtenu à Paris un succes merite et une medaille d'argent à l'exposition de 1849. Les plus grandes celebrites musicales ont approuvé les améliorations qu'il a apportées dans ses instruments et les noms de MM. *Auber, Halevy, Spontini, Adams, Thomas, Berlioz, Duprez*, &c, &c, sont des autorités suffisantes pour convaincre les plus difficiles.

Les Harmoniums de ce même facteur ont obtenu une vogue peut-être plus grande et sont employés à Paris dans l'église de la *Madeleine*, St-Roch, St Sulpice et une douzaine d'autres eglises de la capitale.

Ces pianos ne doivent pas être confondus avec les pianos à orgue sur lesquels on adapte un instrument qui permet d'exécuter la musique sans être musicien. Ces pianos à orgues ou harmonium sont fabriqués dans les ateliers de Pérras et seront vendus à des prix fort modérés.

☞ M. FLANDRIN, facteur et accordeur de pianos-orgues se charge de faire les reparations et accords d'Harmonium S'adresser chez A. Perier, rue Royale, 310, entre St-Philippe et Ursulines.
21 déc

MAISON DURAND,
RUE ROYALE, No. 187.

M. R. DURAND a l'honneur d'annoncer aux dames qu'il vient de recevoir, par les navires *Brunswick, Magnolia, Beatrice, Charlemagne et Old-England*, un assortiment de marchandises françaises, composé d'un excellent choix d'articles de mode et de fantaisie du meilleur goût, qu'il vendra, comme par le passé, à des prix très modérés; cet assortiment comprend particulièrement les articles suivants:

1,500 capotes et chapeaux pour dames et enfants.

1,200 chapeaux de paille fantaisie, pour dames et enfants du premier âge;

Rubans, grande nouveauté, manteaux en velours satin à la reine, cachemire de diverses couleurs pour dames et enfants; manteletts noirs ouatés et autres—grand choix de casquettes et chapeaux, peluche et velours, pour petits garçons—soieries noires et couleurs, pour robes et mantelets, dits, pour chapeaux—toile du Nord et barège couleurs pour robes; velours épinglé et uni—robes damas et satin broché; satin blanc, couronnes, bouquets, voiles, gants, éventails, livres de messe, bas de soie et filoselle; bas de satin blanc pour mariées; mousseline suisse unie; grand choix de dentelles, laine, soie et coton, noir et couleur; voiles de toutes couleurs; ombrelles haute nouveauté, parapluies et demi-parapluies noirs et couleurs; sacs et bourses fantaisie pour dames et enfants cordonnets, crochets en perles acier, or et argent pour bourses, boucles pour ceintures acier, or et argent; do en acier pour bracelets nouveau genre, bon choix de brosses, et épingles en acier pour la tête, métiers à dessin et canevas pour broderies; passementeries, sous-taches et galons; robes et pelisses pour baptêmes; do nouveautées pour enfants de 1 à 8 ans; gants Jouvin et en soie, boites à ouvrage, porte-cigares; mouchoirs brodés et autres; do pour enfants; peignes écaille do imitation, do en buffle pour relever les cheveux, peignes à retaper et parfumeries; grand assortiment de poudrière en metal en bois et en carton; beau choix de lingerie en tout genre; assortiment de porcelaines et verreries, do de garnitures pour deuil; do de poupées fines; do de coton blanc, bas pour dames, bas et chaussons, do pour enfants, fils français, noirs et blancs, boutons, agraffes et cordons de taffe, assortiment de brosses; chemises pour hommes, cravates noires, unies et brochées, do blanches brochées; bretelles, gants Jouvin, chaussettes, un joli assortiment de fournitures pour modistes, etc. etc.

M. R. DURAND appelle, avec confiance l'attention de ses clients et des dames en général sur le beau stock qu'il a en main, et les invite à venir le visiter. 1erjanv

THOMAS C. PAYAN & Co,
Fabricants et marchands en gros et en détail d'habillements confectionnés.
No 10, rue du Canal, entre Chartres et Vieille Levée, à la Nouvelle-Orléans.

VIENNENT de recevoir par les navires Ohio et Pacific, et recevront par chaque voyage de ces paquebots un vaste et bel assortiment de marchandises d'automne et d'hiver, manufacturées pour ce marché et à vendre à très bon marché pour du COMPTANT OU SON EQUIVALENT.

HABITS—GENRES—Redingottes, paletots, sacs, boulevards, pardessus, tout aller, bureau, habits nouveau genre, habits courts et d'opera.

ETOFFES—Draps et casimir, noir, bleu, brun, vert, bronze, tweed, gris, acier mélangé et couleur claire, français, anglais, allemands et américains.

PANTALONS—En draps noir et bleu, satin bonne, et casimir couleurs, fauve, vert, melangé, jaune, à carreau, et autres couleurs, tout à fait nouveau genre, français, anglais et américain.

GILETS—Casimir noir, bleu, melangé, fauve et vert, cachemires fantaisie, valence, bombazine noir, mérinos, soie et satin noir, à carreaux et à raies, gilets blancs, noirs et fantaisie, brodes, etc.

Marchandises pour plantations.

Pardessus en couverte, bleues et fantaisies, paletots sacs et gilets ronds, en drap pilote, castor et kerseys et pantalons, gilets de flanelles rouge, bleu, blanc, chemises en toile, en coton, Taylor à raies et Hickory; pardessus en caoutchouc, manteaux, pantalons, casquettes, sacs de voyage, taies d'oreillers, *Life preserver* et casquettes huilées pour le mauvais temps.

Trois caisses de chaussettes tricotées, cotonnades lourdes, françaises, américaines, unies, à raies, et bleu fantaisie.

FOURNITURES.

Chemises de peau en coton blanc et écru et fil de Lisle, gilets et caleçons en mérinos, laine d'agneau soie, &c, chemises en calicots, toile, coton blanc et écru; cravates satin noir et fantaisie, mouchoirs, blancs, brodés, à dessins, en soie et en batiste chaussettes en laine et coton; gants fantaisie, noir, soie, mérinos et daim.

Un assortiment d'habillements d'enfants, de tous les genres. Six cents malles de voyage et valises sacs de nuit de 75 c à $25; parapluies en soie, ginghams et coton.

Les planteurs et les marchands de la campagne sont invités à venir visiter ce stock avant d'acheter ailleurs. 31 oct

TERRE DE PIPE—25 barils en débarquement du navire prussien Prinz Adalbert, à vendre par A. CARRIERE,
6janv—6f 25, Vieille Levée

FROMAGE DE HOLLANDE—12 boucauts de 34 liv. chaque, en débarquement du navire Prinz Adalbert, venant d'Amsterdam, et à vendre par A. CARRIERE,
6janv 25, Vieille Levée

VINS ROUGE ET BLANC—100 barriques vin rouge Chateau Grimont;
50 do do St-Julien Médoc;
25 do vieux vins fins de Bordeaux;
100 do vin de Marseille;
100 barils Madère; 100 barils vin blanc;
200 caisses vin de Bordeaux, St-Julien Médoc;
100 caisses Muscat de Frontignan;
100 do vin blanc Haut Sauterne;
En magasin et à vendre par
PAUL JUGE FILS & Co,
13 jan 27, rue St-Louis

CHAMPAGNE, ABSYNTHE, etc—100 paniers Champagne; 40 caisses absynthe; 10 do eau verte, à vendre en magasin par
PAUL JUGE FILS & Co,
13 jan 27 rue St-Louis

HUILE D'OLIVE—1500 paniers huile d'olive, Marcellin Sue et James Plagniol;
75 paniers de 24 demi bouteilles;
50 paniers de 12 demi bouteilles, à vendre par
PAUL JUGE FILS & Co,
13 jan 27 rue St-Louis

SUCRE blanc de la Havane — 20 caisses sucre, à vendre par B. VALLS,
30 déc 37, rue de la Commune.

HABILLEMENTS D'HOMMES.
A PRIX RÉDUITS.
36, RUE DE CHARTRES, 36.

NOUS avons reçu par les derniers arrivages de France et du Nord,—un nouvel assortiment d'habillemens d'hommes—que nous offrons en vente à très bas prix:

Habits et Redingotes en drap noir, bleu, bronze, &c., &c.

Paletots, Pardessus et Sacs en drap noir, bleu, bronze, olive, &c.

Office Coats, Sacs en Tweeds, Cachemirette, &c., &c.

Pantalons en satin noir et casimir fantaisie, &c., &c.

Gilets drap et satin noir croisé—casimir, soie, gros de roi, mérinos, piqué blanc, &c.

Manteaux drap noir—cols unis et à plis, &c.

Robes de Chambre en cachemire et mousseline de laine doublé en soie.

A U S S I :

Un beau choix de Mouchoirs de Batiste et Foulards extra: Chaussettes soie, coton, mérinos et lambswool, Gants, Bretelles, Cravattes et Echarpes satin et soie, Chemises de peau et Caleçons en soie, mérinos, flanelle, &c., &c.
LAGAY & LECANU,
7 janv 36, rue de Chartres, près Douane.

MARSEILLE—70 barriques vin rouge marque Bergasse;
20 demi barriques vin rouge marque Bergasse;
150 paniers huile d'olive marque Jas. Plagniol;
50 do do do demi bouteilles do;
60 caisses salaisons, olives, capres, cornichons, anchois;
2400 demi bouteilles vides;
2000 bouteilles do 22 onces;
60 caisses savon marbré;
10 do 12 bouteilles huile vierge;
150 do eau de fleurs d'oranger, assortis;
1500 cruchons à curaçao, à vendre par
R TALAMON,
13jan 182 rue Royale

VENTES DE CE JOUR.

Raisins verts.
PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

VENDREDI 24 courant, il sera vendu à l'encan, au No 94, Vieille-Levée—
200 barillets raisins verts de Malaga.
Conditions à la vente. 23jan

Vente de linge fait, Chemises blanches et Chapeaux.
PAR J. B. BLACHE & Co.

VENDREDI 24 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77,

Un assortiment de linge fait comme suit:

Gilets de dessous en satin, soie et laine, robes de chambre, pantalons de casimir et de satinet, chemises rayées, redingotes, habits et paletots de draps, manteaux, bretelles, &c. &c.

AUSSI—4 caisses de chemises blanches à devants de toile; un assortiment de chapeaux et casquettes. 23jan

PAR F. FERNANDEZ & WHITING.
Souliers et Peaux de veau.

VENDREDI prochain, 24 courant, à onze heures A M, il sera vendu à leur magasin d'encan, encoignure des rues St-Louis et Chartres, sans réserve et pour clore des comptes,

50 caisses bottes, souliers, brodequins, &c, assortis, pour hommes, femmes et enfants.

Aussi—16 douz. peaux de veau, patentées, Nos 1, 2 et 3, en bon ordre. 20janv—3

VENTES A L'ENCAN.

AUX HABITANS SUCRIERS.
Cannes à rubans bleus pour plant.

A VENDRE d'importation directe un envoi de cannes à rubans bleus de l'Ile de Cuba, de la meilleure qualité et en parfait état, en lots à la convenance des acheteurs.
N. VIGNIÉ, Encanteur et Négociant,
Bureau, encoignure Conti et Passage de la Bourse.
23jv—6

Propriété de valeur située à un ilet de la rue de l'Esplanade.
Vente faite pour effectuer un partage.
PAR S. GUINAULT, encanteur.

IL sera vendu le samedi 25 janvier 1851, à midi, à la Bourse St Louis,

Deux lots de terre designés par le No 112 de l'ilet borné par les rues de l'Esplanade, Moreau, Casacalvo et de la Paix.

Le lot No 1 mesure 37 pieds 3 pouces [illegible] de face à la rue de la Paix, sur 60 pieds 3 pouces 2 lignes de profondeur.

Le lot No 2 attenant au lot précédent, ayant les mêmes dimensions.

Les deux dits lots de terre seront vendus avec les bâtisses et améliorations ci-dessus construites, selon le plan déposé à la Bourse St Louis.

Conditions—Moitié comptant et la balance à un crédit de 6 et 12 mois en billets portant hypothèque et endossés à la satisfaction des vendeurs et divisés par coupons. 24jv

PAR S. GUINATLT, Encanteur.
Cuisinier créole.

IL sera vendu samedi 25 janvier 1851, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis,

SIMMY, âgé d'environ 30 ans, cuisinier, domestique et bon sujet.
LIVY, d'environ 20 ans, propre à tout.
GUSTAVE, créole de 11 ans, très intelligent.
Ces esclaves sont pleinement garantis et proviennent de la succession du comte de Gaalon.

Conditions—Pour l'esclave SIMMY, $250 payables le 24 juin et la balance comptant.—Pour l'esclave LIVY, $350 le 24 juin et la balance comptant, et pour l'esclave GUSTAVE, 1/2 comptant et la balance à 6 mois de credit. 24jv

Succession de feu Sarah Daily, femme de Alden McLaughlin.
PAR S. GUINAULT.

EN VERTU d'un ordre de l'honorable Première Cour de District de la Nile Orleans, en date du 23 janvier 1851, il sera vendu le mercredi 26 février 1851, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, la propriété suivante appartenant à la susdite succession, savoir:

Un certain lot de terre, situé en cette ville dans les derrières du faubourg Lacourse, dans la Seconde Municipalité, dans l'îlet compris entre les rues Howard, Erato, Jacob et Clio, designé par le No 4 de l'ilet No 12, sur un certain plan dressé par Joseph Pilie, voyer de la dite Municipalité, le 22 mars 1842 et annexé pour recours à un acte de vente de N. B. Lebreton à la Banque de l'Etat de la Louisiane, par devant C. Pollock, alors notaire public en cette ville, le 23 octobre 1843. Le dit lot de terre mesure 32 pieds de face à la rue Howard, sur une profondeur de 126 pieds 7 pouces 2 lignes, entre lignes parallèles.

Ensemble tous les droits et privileges qui en dependent.
Conditions comptant. 24 janv

Succession de Mme George Scheisnoydre.
Vente sans réserve, de nègres à très long crédit
PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

SAMEDI, 25 janvier, à midi, il sera vendu sans réserve, à la Bourse de la Cité, rue Saint-Louis, BIG WILLIAM, nègre âgé d'environ 37 ans, charretier, cocher, etc, etc.

WILLIAM, nègre âgé d'environ 25 ans, sachant faire un peu de tout.

WILLIE, nègre âgé de 15 ans, cuisinier, domestique de maison, etc.

ANNE, mulâtresse âgée d'environ 20 ans, cuisinière, blanchisseuse, repasseuse, excellente marchande.

Les dits esclaves sont pleinement garantis des vices et maladies prévus par les lois.

Conditions—Un quart comptant et la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois, en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur les dits esclaves. 22 jan—4

Succession de Marie Jeanne Lapointe, alias Laraque, f. c. l.
PAR P. E. TRICOU, Encanteur.

IL sera vendu le samedi, 25 janvier 1851, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis:

1o—Deux lots de terre situés dans la Troisième Municipalité, désignés par les Nos 1 et 2, d'après un plan dressé le 10 janvier 1851, par C. Giroux et A. Castaing; les dits lots de terre ayant chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St Ferdinand, entre les rues Espagne et Enghein, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles, ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2o—Trois lots de terre situés dans la Troisième Municipalité, désignés par les Nos 1, 2 et 3, d'après un plan dressé le 10 janvier 1851, par C. Giroux et A. Castaing.

Le lot No 1, formant l'encoignure des rues St-Antoine et Bons-Enfans, mesurant 32 pieds de face à la rue St-Antoine, sur une profondeur de 90 pieds et face à la rue des Bons-Enfans.

Le lot No 2, attenant au précédent, mesurant 32 pieds de face à la rue St Antoine, entre les rues Bons-Enfans et Morales, sur une profondeur de 90 pieds.

Et le lot No 3, mesurant 28 pieds de face à la rue des Bons-Enfans, entre les rues St-Antoine et Annette, sur une profondeur de 64 pieds; ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

3o—EMELINE, négresse, âgée d'environ dix-huit ans.

Termes et conditions—Un quart comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois de credit, en billets sans endossement, assurés par hypothèque, et, en cas de non paiement, devant porter intérêt à raison de 8 pour cent par an sans que cette clause puisse autoriser les acquéreurs à en retarder le paiement d'aucun billet.

Les actes de vente par devant A. J. Guirot, notaire public, aux frais des acquéreurs. 22 janv—3

Belles propriétés dans la Première et Troisième Municipalité.
Vente sans réserve pour opérer un partage.
PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu, samedi 25 janvier 1851, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis:

Cette belle propriété formant l'encoignure nord des rues Bourbon et Toulouse et divisée en quatre lots designés par les Nos 1, 2, 3 et 4, conformément au plan maintenant déposé à la Bourse. Le lot No 1 mesure 35 pieds 5 pouces de face à la rue Bourbon, sur 65 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur et face à la rue Toulouse, ensemble une maison de quatre appartements, galerie et cabinet.

Le lot No 2 attenant au précédent mesure 30 pieds 8 pouces de face à la rue Bourbon, sur 65 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur, ensemble une maison de quatre appartements, galerie et cabinet.

Le lot No 3 attenant à la profondeur des deux lots premièrement décrits me ure 30 pieds de face à la rue Toulouse, sur 66 pieds 1 pouce de profondeur, ensemble la bâtisse en briques qui y est construite.

Le lot No 4 attenant au precedent mesure 32 pieds de face à la rue Toulouse, sur 66 pieds 1 pouce de profondeur, ensemble une maison en briques et autres dépendances.

Les lots Nos 1, 2 et 3 sont loués ensemble à raison de $99 par mois et le bail expire le dernier septembre de cette année. Les acheteurs des lots Nos 1 et 2 jouiront des revenus du bail à partir du 1er février jusqu'à la fin de septembre 1851, dans la proportion suivante: pour le lot de l'encoignure No 1, $50 par mois, et pour le lot No 2 $40 par mois. L'acheteur du lot No 3 n'entrera en possession de son terrain qu'à la fin de septembre 1851.

L'acquéreur du lot No 4 prendra possession le 1er février 1851.

Un lot de terre avantageusement situé dans un des plus beaux quartiers de la Troisième Municipalité, sur la rue Casacalvo, entre les rues du Port et St-Ferdinand, mesurant au pied américain 26 pieds 3 pouces de face à la dite rue Casacalvo, sur 138 pieds 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, avec droit à une allée commune connue sous le nom de rue des Architectes. Les bâtisses de cette propriété se composent d'une maison à étages de six appartemens, corridors à chaque étage, un magasin que grenier, cuisine à 3 étages avec beaucoup de logements, le tout bâti en briques. L'acquéreur donnera un mois pour que la famille qui l'occupe puisse déménager. Le tout d'après le plan qui sera exposé avant la vente.

Conditions—Un tiers comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets tirés et endossés et divisés par coupons à la satisfaction des vendeurs et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement, et en cas de non paiement aux échéances, les billets porteront 8 pour cent d'intérêt. Et pour la propriété dernièrement decrite, l'acquéreur assumera le paiement d'un billet de $1,125 dû le 1er au 4 mai 1851, et pour la balance comme dessus.

Les actes de vente chez M. A. Abat, notaire public, No 18, Arcade de Banks et aux frais des acquéreurs.

Les amateurs peuvent venir visiter. 20 janv—5

Aux habitans sucriers et aux marchands de bois.

J'AI à vendre à l'amiable, à des termes raisonnables, deux morceaux de terre, agréablement situés; sur l'un se trouve une jolie résidence, &c, &c, à la paroisse de Bâton-Rouge, à quelques milles au-dessous de cette ville. Pour plus amples informations, s'adresser à
J. A. BEARD, Encanteur.
7nov Arcade de Banks.

T. E. BENOIT,
Importeur et Marchand de Musique
ET D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE.
No. 78, rue de Chartres.

A REÇU par les derniers arrivages d'Europe un grand assortiment d'instruments soigneusement choisis, qu'il vendra
En gros et en détail.

Ses relations directes avec les meilleurs facteurs d'Europe, le mettent à même d'offrir des qualités comparativement supérieures, à des prix excessivement bas.

Il appelle particulièrement l'attention des marchands et des amateurs sur son choix de GUITARES, consistant en;
250 guitares variant de $2 75 cts à $30.
50 do élégamment ornées, de $30 à 50.
Il a reçu aussi:
400 violons variant de $2 à $15.
12 basses et contrebasses, de $15 à $40.
600 flutes de différentes sortes de bois, et de 1 à 8 clefs, de 50 cts à $25.
300 clarinettes de 6 à 13 clefs, de $4 à $15.

Un grand nombre **d'instruments en cuivre**, nouveaux modèles, à des prix très réduits; les *Cornets à trois pistons* avec tous les tons: $10.

Aussi: Orgues à manivelle, de différentes dimensions, jouant Quadrilles, Valses, Polkas, etc., pouvant, à la campagne, tenir lieu d'orchestre pour bals et soirées. Orgues d'église de 4 jeux complets à $250.

On trouvera toujours chez lui les *Fournitures et Accessoires* nécessaires à tous les instruments.

Cordes de 1re qualité pour Basse, Contrebasse, Guitare, Violon, Harpe; et aussi pour pendule et Banjo, à des prix très modérés.

Son fonds de musique, journellement augmenté, vient d'être entièrement renouvelé; on peut donc être sûr trouver toujours chez lui tout ce qu'on peut désirer en nouveautés, *éditions originales*, avec une remise de 40 pour 0/0.

Toute personne qui achètera à la fois pour une somme de plus de $10, jouira d'une remise plus forte.

Polkas, Valses, Mazurkas, Redowas, etc., etc. une feuille, à 10 et 5 cts. 15nov—

SARDINES A L'HUILE—6,000 boites, demi et quarts de boites sardines à l'huile, de la marque bien connue B. Guilloux, en débarquement du navire Emperor, du Havre, à vendre par
AUG. MOLIER,
26déc—6 96, rue St-Louis

CAFE—100 sacs café de Rio en magasin et à vendre par E JOHNS,
18déc No 8 Nouvelle Levée

Pour Chagres [illegible] Havane AVEC LA MALLE. Compagnie de [illegible] vire à vapeur, [illegible] PHIA, sous le commandement [illegible] H. Brown, de la marine des E. [illegible] pour Chagres en droite ligne [illegible] CARRIBEAN, également à [illegible] construit expressément pour [illegible] une ligne dont les départs auront [illegible] quinze jours, de ce port pour Chagres [illegible] et se relieront aux steamers de la [illegible] CALIFORNIA, PANAMA, NORTHERNER, TENNESSEE, COLUMBIA et CAROLINA, qui vont de Pa[illegible] Francisco et à l'Oregon. De cette manière les passagers pourront obtenir des billets [illegible] seront la garantie de se rendre au [illegible] tination avec promptitude et sécurité.

Une malle sera expédiée par chaque steamer portant des lettres plus récentes [illegible] steamer des Etats-Unis, laquelle [illegible] celles du gouvernement qui partent pour [illegible] du 1er et du 13 de chaque mois, de Panama [illegible] Californie et l'Oregon.

Prix des passages:
De la Nlle-Orléans à Chagres—A la chambre, $ 80
Do do à la 2me chambre, 65
Do do entrepont avec hamacs et repas à part, 45
Do do pour la Havane, 35
De Panama à San-Francisco, à la chambre, 300
Entrepont avec hamacs et repas séparés, 150

Les passages et les ordres pour le fret doivent être directement pris chez les agents, attendu que [illegible] nulle autre n'est autorisé à vendre des billets [illegible] prendre des engagements pour le fret.
ARMSTRONG, LAWRASON & CO
10janv 106 [illegible]

PENDANT TOUT L'HIVER.
DEUX VOYAGES PAR SEMAINE

Le vapeur FASHION, c[illegible] J. Martin, partira de la N[illegible] Orléans, tous les mardis [illegible] A. M. pour Galveston.

Et tous les vendredis, à dix heures A. M. le CANAL RAPPELET. S'adresser à [illegible] la rue St-Louis, ou à
MAUNSEL WHITE & [illegible]

☞ Tout article de fret, qui [illegible] levé du bateau jusqu'en jour [illegible] gasiné chez [illegible]
4 nov—a

Deux voyages par semaine
Pour la Balize [illegible] Sud-Ouest, Fort [illegible] [illegible]mediaires, le vapeur [illegible]

Capitaine A. Lanoue, partira tous les [illegible] heures du matin et sera de retour [illegible] lundi soir.

Pour le Canal Rappel[illegible] partira tous les mercredis, à 10 heures [illegible] sera de retour en ville le jeudi soir.

Le Doswell ayant été acheté [illegible] ra cette navigation pendant toute la saison [illegible] ser à bord, au pied de la rue St Louis [illegible]
MINISTER & ANDERSON [illegible]
BRAND [illegible]
4nov

Pour Tampico la [illegible] voilière MARY ELLEN, capitaine K. N. longham, ayant une partie de son chargement engagé partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements s'adresser à bord.
DELVAILLE & MORENO
23 janv 34 [illegible]

Pour New-York—Ligne [illegible] bois de Stanton—Devant partir [illegible]—Le paquebot fin voilier BAY STATE capitaine Simmons, ayant la plus grande partie de son chargement engagée et allant à [illegible] sous peu. Pour balance de fret, ou passage, ser à bord, au poteau No 1 de la Seconde Municipalité, vis à vis la rue St Joseph, ou à
J W STANTON & C[illegible]
23janv Enc Magazine [illegible]

POUR LE HAVRE—Devant partir le samedi [illegible] paquebot de première classe [illegible] ne J. L. Jordan, ayant tout son [illegible] et allant à bord, partira pour venir [illegible] Pour passage, ayant de beaux [illegible] s'adresser au capitaine à [illegible] No 15, Deuxième Municipalité [illegible]
23 janv

Pour New-York—[illegible] bois de Stanton—[illegible] SAGE, cap't B as [illegible] partie de son chargement [illegible] tira sous peu. Pour balance [illegible] dresser à bord au poteau No [illegible] Joseph ou à J. W. ST[illegible]
20janv Encoignure Mag[illegible]

Pour la Havane—[illegible] quebot P SOULE, capitaine [illegible] tira sous peu. Pour balance [illegible] une partie de sa cargaison engagée [illegible] dresser au capitaine à bord, vis à vis [illegible] la viande ou à TROIS[illegible]
13 janv

POUR GENES—[illegible] L brick SILENZIO, capitaine [illegible] partira sous peu pour [illegible] pour fret de 200 balles coton ou 100 [illegible] s'adresser à DOMINIQUE LANATA
22jan

Pour Liverpool—Le [illegible] ricain de 1re classe MECHANIC [illegible] taine Manson, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée et à bord, partira [illegible] balance de fret s'adresser à H. [illegible]
77, rue de la [illegible]

Pour passage, ayant de beaux emménagements, dans la chambre et à l'entrepont, s'adresser à bord, poteau 3 3me municipalité.

Pour le Havre—[illegible] Le navire de [illegible] taine Taylor, ayant une partie de [illegible] gage et chargeant, partira [illegible] du fret, s'adresser à W. [illegible]
Pour passage ayant de [illegible] s'adresser au capitaine à bord [illegible] Municipalité.
13 janv

POUR BORDEAUX—[illegible] paquebot [illegible] potaire A. [illegible] de son chargement [illegible] vrier prochain. Pour [illegible] ge, s'adresser au capitaine à bord [illegible]
15 jan V. & [illegible]

A VENDRE—[illegible] du port de 115 tonneaux [illegible] voilures de la marine des [illegible] ble pour les voyages du Golfe [illegible] presque neufs.
31 déc [illegible]

Pour Liverpool—[illegible] FRANCIS P SAGE, [illegible] son, partira sous peu pour [illegible] fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, Deuxième Municipalité [illegible]
J. W. STANTON & [illegible]
17 déc Encoignure Magasin [illegible]

Marchandises pour les Marchés Mexicains et Californiens.

DE FOREST & CO, marchands commissionnaires, rue de la Douane, offrent à vendre à des conditions libérales,

Indiennes anglaises 4/4, ayant droit au drawback.
50 douzaines bas de soie manufacture [illegible]
1 caisse rubans espagnols assortis,
1 do cravattes de Barcelonne;
4 colis dentelles espagnoles,
1 caisse soie noire, unie, à dessins [illegible]
AUSSI—Un grand assortiment d'[illegible] caines; do cotonade, dessus de [illegible] coudre, noire et assorties.
AUSSI—20 caisses mousseline [illegible] divers genres,
100 caisses bottes et souliers [illegible]

Fabricant de Fourneaux [illegible]ques.
CLAVEZ & Co.
Rue de Chartres, 135, entre Toulouse [illegible]

ON trouvera dans leur magasin [illegible] deurs, de fourneaux portatifs [illegible] siles nécessaires à la cuisine, [illegible] dérés

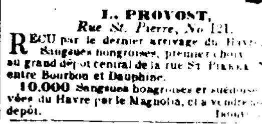

L. PROVOST,
Rue St. Pierre, No 121.

REÇU par le dernier arrivage du Havre [illegible] Sangsues hongroises, premier choix [illegible] au grand dépot central de la rue ST PIERRE N[illegible] entre Bourbon et Dauphine.

10,000 Sangsues hongroises et suédoises [illegible] vées du Havre par le Magnolia, et à vendre [illegible] dépôt.

Sangsues! Sangsues!

5000 SANGSUES — Reçues par le [illegible] boat Ohio, garanties [illegible] fraiches, à vendre en gros et en détail [illegible] pôt général, rue de l'Esplanade, [illegible] sacalvo.

Le même entrepot reçoit des [illegible] pagne et fait les expéditions [illegible] prix modérés

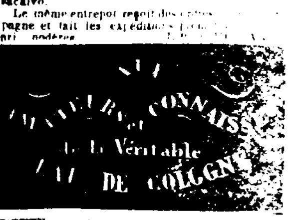

CETTE eau militaire, si avantageusement connue, se trouve toujours rue St-Pierre N[illegible] au premier, entre Royale et Bourbon.

VOULEZ-VOUS CONSERVER VOS DENTS
et ne jamais en souffrir?

Allez rue St-Pierre, No. 89, au premier, entre Royale et Bourbon, vous y trouverez L'ELIXIR MIRACULEUX de E. Wan-Deursen, habile chimiste. Cet Elixir est infaillible pour enlever le mal aux dents; il a en outre la propriété d'éviter et d'arrêter la carie. Prix: 50 cents le flacon.

La jolie et bonne POUDRE DENTIFRICE du docteur O'Méara, médecin de Napoléon, se trouve aussi à la même adresse. Cette poudre déjà avantageusement connue, donne aux dents de la [illegible] heur t de l'éclat sans en altérer l'émail.

INDIA RUBBER PATENT
B. ANTOGNINI.

No. 16, RUE CONTI, ENTRE CHARTRES ET LEVÉE
POUR 22 PIASTRES.

BANDES de billard en gomme élastique, garanties pour 5 années et plus, pour la [illegible] et [illegible] tesse de la bille, très supérieures au cahout[illegible] employé jusqu'à ce jour.

Dans le même établissement on trouvera [illegible] ausement un assortiment de billards neufs et [illegible] casion, fourneaux portatifs pour cuisine, [illegible] loto complets. Le tout aux plus justes prix.

GROCERIES, VINS ET LIQUEURS, [illegible] Bienville, à côté de la pharmacie, encoignure Chartres.

L'attention des familles, de ceux qui tiennent [illegible] et du public en général, est respectueusement appelée sur notre stock immense de VINS ET D'EAU DE VIE du meilleur choix, importés directement et qui ont été choisis avec le plus grand soin [illegible] sont garantis comme ils sont représentés d'après les modèles.

Aussi—A notre stock de GROCERIES FRAICHES, choisies uniquement pour l'usage des familles.

Des ordres pour les navires, les steamboats et les magasins d'habitation seront promptement exécutés, et les marchandises envoyées dans n'importe quelle partie de la ville sans aucun paiement pour le voyage. J C CALLUM & Co.
29 rue Bienville, à côté de la pharmacie encoignure Chartres
16 jan—[illegible]

CIGARES de la Havane—125,750, qualités assorties, en débarquement de la goélette Fary, à vendre par B. VALLS,
[illegible] 37, rue de la Commune.